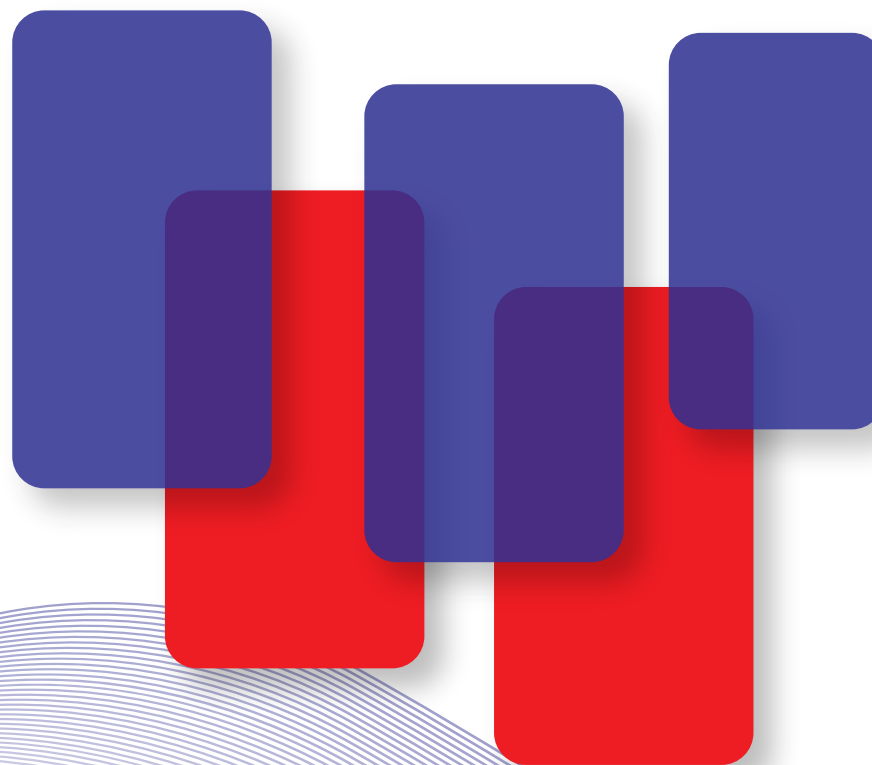


CF



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

PROGRAMME DU 3^e CYCLE (7^e à 9^e AF)



COMMUNICATION FRANÇAISE (CF)



PROGRAMMES DU TROISIEME CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (MENFP)

Version définitive

28 juillet 2024

PRÉAMBULE

→ Introduction politique à réaliser quand les programmes seront validés

SOMMAIRE

Partie commune	4
Pourquoi ces programmes ?	
L'enseignement fondamental	5
Le troisième cycle de l'enseignement fondamental	6
Ce qui est attendu des élèves	
Lire et comprendre les programmes	12
Les domaines – les disciplines – les horaires	15
Les liens entre les disciplines	16
Une exigence : l'évaluation	19
Comment utiliser les programmes ?	21
Communication Française	23

Partie commune

Pourquoi ces programmes ?

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP) a entrepris depuis plusieurs années une vaste rénovation du système éducatif afin d'assurer la pleine réussite de tous les jeunes Haïtiens et de toutes les jeunes Haïtiennes, de répondre aux défis du XXI^e siècle et de contribuer au progrès de notre pays. Dans le prolongement de la réforme initiée par le ministre Joseph C. Bernard dès 1982, une évolution profonde de l'Ecole Haïtienne a été engagée avec la volonté d'abandonner la conception d'une scolarité limitée au primaire pour instaurer un enseignement fondamental de 9 années ouvert à tous, de favoriser une pédagogie mobilisatrice, centrée sur les activités de l'élève et de valoriser la place de la langue créole dans l'éducation.

Dans cette perspective, le Ministère conduit une révision de l'ensemble des programmes officiels. Les programmes du « Nouveau Secondaire » et un curriculum du préscolaire ont déjà été réalisés. Il s'agit aujourd'hui d'étendre progressivement cette révision à l'enseignement fondamental.

Afin d'assurer la continuité et la cohérence des programmes, un texte d'orientation a été élaboré : le « Cadre d'orientation curriculaire pour le système éducatif haïtien ». Ce document rassemble les grandes orientations du système éducatif à partir de quelques questions fondamentales : quelle formation ? Pour quel citoyen ? Pour quelle société ? Quelles valeurs ? Il définit les lignes directrices qui permettront d'écrire les programmes au service des finalités communes et, à travers ceux-ci, les apprentissages qui seront conduits par les élèves. Le « Cadre d'Orientation curriculaire » ne détermine pas seulement le contenu et la forme des programmes, mais il précise aussi les modalités de leur mise en œuvre et de l'évaluation des élèves, et plus largement, ce qui est attendu des enseignants et de ceux qui ont pour mission de les former. Tous les enseignants et les autres acteurs du système éducatif sont invités à prendre connaissance de ce document.

Les nouveaux programmes du 3^e cycle de l'enseignement fondamental s'inscrivent dans ce cadre. Il s'agit aujourd'hui de rénover ces programmes pour les mettre en cohérence avec les ambitions de notre système éducatif tout en prenant en compte l'évolution scientifique et technologique. Ils visent aussi à consolider la continuité de l'enseignement dispensé dans les écoles fondamentales.

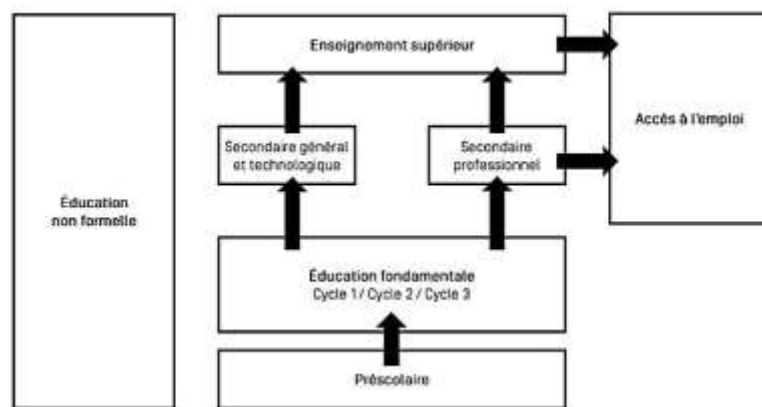
L'enseignement fondamental

« L'éducation fondamentale vise à apporter à tous les jeunes Haïtiens et à toutes les jeunes Haïtiennes les compétences de base qui leur seront nécessaires pour s'intégrer dans la société et dans le monde du travail. »¹

A sa sortie de l'école fondamentale, chaque élève doit être en mesure de répondre avec succès à toutes les situations auxquelles il sera confronté dans sa vie d'homme ou de femme et d'assumer ses responsabilités dans la collectivité. Il doit aussi être préparé à faire les choix qui vont orienter sa formation et son parcours vers un métier. Ouverte à tous, sans discrimination, l'école fondamentale favorise l'accès à la citoyenneté et le partage d'une culture commune.

L'enseignement fondamental est réparti sur neuf années regroupées en trois cycles : un premier cycle de quatre années, un second cycle de deux ans et un troisième cycle de trois ans². Les compétences acquises à la fin du troisième cycle sont validées par un diplôme de fin d'études fondamentales.

Au terme de ce parcours, les élèves peuvent poursuivre leur scolarité dans l'enseignement secondaire général ou technologique. Ils ont également la possibilité de s'orienter vers un emploi ou de s'engager dans une formation professionnelle. Une option est mise en place pour aider les élèves à se préparer à cette orientation.



¹ Extrait du *Cadre d'orientation curriculaire pour le système éducatif haïtien*.

² Une réflexion a été engagée par le Ministère pour répartir, de manière plus équilibrée, l'enseignement fondamental sur trois cycles de trois ans.

Le troisième cycle de l'enseignement fondamental

Le troisième cycle regroupe les 7^e, 8^e et 9^e années d'études. Il constitue la dernière étape de la scolarité où tous les élèves, quels que soient leur milieu de vie ou l'école fréquentée, poursuivent le même cursus de formation et construisent une culture commune à partir des mêmes programmes.

Les enseignants de ce cycle ont une triple responsabilité :

- Amener tous les élèves à maîtriser l'ensemble des compétences attendues à l'issue de l'enseignement fondamental et validées par l'examen terminal ;
- Les préparer et les aider dans les choix essentiels qui vont orienter leur formation et leur vie professionnelle ;
- Faire qu'ils soient en mesure de réussir dans leur parcours ultérieur, soit à travers la poursuite de leurs études dans l'enseignement secondaire général ou technologique, soit en se dirigeant vers une formation professionnelle ou l'accès à un métier.

Cette responsabilité impose de prendre en compte la diversité des situations, des besoins et des aspirations des élèves réunis dans les mêmes classes. L'École fondamentale haïtienne est inclusive. Elle ne laisse aucun élève au bord du chemin. Elle a l'ambition de conduire chacun à la réussite. C'est dans cet esprit qu'ont été conçus les présents programmes.

Dans certaines écoles, une option sera mise en place pour apporter aux élèves qui souhaitent s'orienter vers une voie professionnelle une meilleure connaissance des métiers et des situations de travail. Cette option constitue un enseignement complémentaire qui ne modifie pas les compétences attendues à la fin du cycle.

Ce qui est attendu des élèves

Le cadre d'orientation curriculaire décrit très précisément ce qui doit être acquis par tous les jeunes Haïtiens et par toutes les jeunes Haïtiennes à la fin du 3^e cycle. Il présente les compétences de base qui leur seront nécessaires tout au long de leur vie et qui composent le profil de l'élève à la sortie de l'enseignement fondamental (ce qu'on appelle le « profil de sortie »).

Ces compétences sont au nombre de sept :

A. Communiquer avec aisance dans toutes les situations du quotidien et de ses activités d'élève

- Il dispose d'une compétence linguistique en créole et en français qui lui permet de communiquer avec aisance, à l'oral comme à l'écrit, en assumant un bilinguisme équilibré : dans l'une et l'autre langue, il comprend les propos de tous ses interlocuteurs et s'exprime de façon claire et bien structurée, y compris sur des sujets complexes, sans hésitation ni confusion. Il rédige sans difficulté, pour raconter, décrire, expliquer et argumenter. Il pratique avec plaisir la lecture et comprend des textes longs à caractère littéraire ou documentaire.
- Il s'adapte aux situations courantes rencontrées dans sa vie personnelle, sociale et scolaire, en choisissant les modes de communication appropriés. En fonction du contexte, il utilise la langue la plus favorable à la compréhension mutuelle. Il écoute et prend en compte le point de vue de ses interlocuteurs. Il a conscience de l'importance de la communication non verbale.
- Il dispose des ressources linguistiques nécessaires pour poursuivre son parcours d'apprentissage dans l'enseignement secondaire ou professionnel. Dans toutes les disciplines, il comprend sans effort les consignes et les informations apportées par son enseignant. Il a acquis le vocabulaire spécifique et les structures grammaticales indispensables pour accéder aux méthodes et modes de raisonnement propres à chaque discipline.
- Il a engagé l'apprentissage des deux autres langues de la région, l'anglais et l'espagnol, en s'appuyant sur les acquis construits en français et en créole. Dans chacune des deux langues, il comprend et produit des messages simples en utilisant le vocabulaire courant. Il peut participer à une conversation de la vie quotidienne sur des sujets concrets.
- Il utilise, de manière pertinente, les outils numériques pour communiquer. Il est informé des limites et des règles de leur usage. Il est initié aux principes de l'informatique et du codage.

B. Utiliser les modes de raisonnement, les méthodes et les outils appropriés pour traiter efficacement les problèmes posés dans la vie courante et dans les situations d'apprentissage auxquelles l'élève est confronté

- Dans les situations de la vie courante, Il sait identifier et formuler un problème, engager une démarche de résolution, mobiliser les ressources nécessaires, concevoir des solutions, les mettre à l'essai, les valider. Il exploite ses ressources linguistiques pour décrire, analyser, expliquer, formuler des hypothèses, argumenter

et exposer ses conclusions. Il utilise les outils propres aux mathématiques et aux disciplines scientifiques, entre autres, pour effectuer des calculs, représenter des objets, des faits ou des expériences ou pour modéliser des situations.

- Il réinvestit ces techniques et méthodes dans toutes les disciplines, y compris pour traiter des situations imaginées ou représentées.
- Il planifie et organise son travail personnel. Il se constitue ses propres outils : prise de notes, brouillons, fiches, lexiques, schémas, tableaux. Il les utilise pour s'entraîner, réviser et mémoriser. Il accède à une certaine autonomie.
- Il cherche les informations qui lui sont nécessaires, les sélectionne en faisant preuve d'esprit critique et les exploite dans son activité scolaire et personnelle. Il lit et interprète sans difficulté les cartes, les plans, les schémas, les diagrammes et les tableaux de données.
- Il sait utiliser les applications numériques dans ses activités pour accéder à l'information, produire des textes et des images, regrouper et traiter des données, travailler en coopération avec les autres élèves. Il est initié à l'algorithmique.

C. Se situer dans la société et agir en citoyen responsable

- Il dispose d'une bonne connaissance du territoire où il vit et de la géographie d'Haïti. Il est en mesure de mettre sa compréhension de la société haïtienne, de son histoire et des défis auxquels celle-ci est confrontée, au service de sa participation active à la vie et au développement de sa communauté et de son pays.
- Il a construit les repères nécessaires pour resituer les réalités haïtiennes dans le contexte régional et mondial.
- Il est initié à tous les aspects de la culture et du patrimoine de son pays tout en s'ouvrant, avec curiosité, au monde extérieur, notamment, à l'espace régional. Il s'implique dans une pratique culturelle.
- Il connaît et met en œuvre, dans la vie scolaire et dans sa vie personnelle, les valeurs fondamentales de la société haïtienne : le respect, la solidarité, la tolérance, l'honnêteté et l'équité, ainsi que les principes de l'inclusion. Il connaît les principes du droit humain et la justification des règles de vie collective qu'il pratique et défend. Il est attentif aux droits des autres élèves. Il coopère avec eux et établit des relations confiantes et respectueuses.

- Il est prêt à exercer pleinement sa responsabilité de citoyen dans le respect de la démocratie et avec la distance critique nécessaire. Il participe activement à la vie de la communauté.

D. S'impliquer activement dans l'étude de son environnement et dans sa protection

- Il met en œuvre les principes d'une démarche d'investigation pour explorer et comprendre son environnement. Il observe son milieu de vie, il questionne, formule des hypothèses, expérimente, exploite les résultats, dégage des conclusions et les expose. Il dispose de connaissances sur le corps humain, sur le monde vivant, sur la Terre, sur la structure de l'univers, sur la matière et sur l'énergie. Il les mobilise et les met en relation pour comprendre les principaux problèmes posés par son environnement.
- Il utilise efficacement ses connaissances et le recours à des ressources externes pour adapter ses activités au respect de l'environnement. Il prend conscience de l'impact de l'activité humaine sur celui-ci et l'enjeu d'un comportement responsable. Il est prêt à assumer sa responsabilité vis-à-vis de l'environnement et à contribuer à sa protection.
- Il connaît les risques naturels qui menacent le territoire où il vit. Il est initié à leur prévention. Il sait quel comportement adopter face aux situations graves liées à ces risques et fait preuve de résilience.

E. Concevoir et réaliser un projet en mobilisant sa créativité et son sens de l'innovation

- Il prend des initiatives, entreprend et met en œuvre des projets. Il en planifie les tâches, en fixe les étapes et évalue les résultats obtenus. Il est aussi en mesure d'assumer une responsabilité dans un projet collectif. Il travaille en équipe et coopère de manière constructive.
- Il met en œuvre sa créativité à travers l'expression artistique ou littéraire, la conception technologique et l'initiation à la recherche scientifique. Il imagine, conçoit et réalise des productions de natures diverses en mobilisant des techniques de création, mais aussi ses connaissances, son imagination et son habileté corporelle.
- Il s'est initié aux activités productives avec l'envie d'entreprendre et d'innover. Il observe avec curiosité les activités humaines qui l'entourent. Il est en mesure de les décrire et de les mettre en relation. Il s'interroge sur le fonctionnement des objets qu'il utilise au quotidien, sur les besoins auxquels ils répondent et sur les modalités de leur production. Il peut concevoir et réaliser certains de ces objets en mettant en œuvre une démarche technologique.

F. Développer harmonieusement toutes les dimensions de sa personnalité

- Il est conscient de la nécessité d'un bon équilibre de sa vie personnelle et de la nécessité d'exploiter pleinement ses facultés intellectuelles, physiques et affectives, en ayant confiance en sa capacité à progresser. Il dispose des ressources nécessaires pour conduire une réflexion sur ses choix de vie.
- Il est attentif à sa vie physique et il pratique régulièrement un sport. Il s'investit dans les activités sportives. Il a le sens de l'effort et la volonté de progresser dans ses gestes ou ses performances.
- Il a acquis des habitudes d'hygiène et connaît les principes de base d'une bonne santé. Il est conscient des enjeux d'un mode de vie équilibré. Il est informé des risques sanitaires et il adapte son comportement à la prévention des épidémies.
- Il développe sa sensibilité et son sens esthétique à travers la fréquentation des œuvres artistiques et la pratique de la lecture. Il évoque ses sentiments et ses émotions en utilisant un vocabulaire précis et adapté. Il exprime ses goûts et peut les expliquer ou les justifier.
- Il est attentif aux relations humaines et à l'enjeu de cette dimension dans sa vie personnelle.

G. Préparer et engager les orientations de sa formation et sa vie professionnelle

- Il a découvert les activités professionnelles de son milieu de vie et construit une première représentation du monde du travail. Il est initié à l'entrepreneuriat.
- Il est en mesure de chercher des informations sur les métiers qui peuvent lui être ouverts et sur les conditions de l'accès aux emplois concernés.
- Il est conscient de l'enjeu des choix qu'il devra accomplir et des ressources à mobiliser pour préparer son avenir scolaire et professionnel.
- Il connaît les principes de la gestion financière et les applique dans sa vie personnelle.

Les programmes de ce cycle sont conçus en fonction de ces compétences qui constitueront la référence de l'évaluation finale du parcours des élèves.

Chaque enseignant doit donc organiser son travail et les apprentissages conduits dans sa discipline en fonction de ces compétences et suivre la progression de chacun de ses élèves dans leur acquisition.

Pour cela, il doit aussi prendre en compte les acquis de ses élèves à l'entrée du cycle par rapport à ces mêmes compétences. Afin d'aider l'enseignant dans cette démarche, on peut rappeler ce qui est attendu des élèves à la fin du second cycle, donc au début de la 7^e année :

A. Il s'exprime avec aisance en français et en créole. Dans l'une et l'autre langue, il peut prendre part à des discussions de manière constructive, et produire des textes narratifs ou descriptifs rédigés dans une langue claire et correcte. Il lit sans difficulté tous les textes rencontrés dans la classe ou dans sa vie quotidienne.

Dans toutes les disciplines, il(elle) dispose des ressources linguistiques en français pour comprendre les consignes, participer activement à la classe, coopérer avec les autres élèves et prendre connaissance des documents utilisés.

B. Il dispose de méthodes acquises dans tous les domaines et de ressources mathématiques (numération, techniques opératoires, usage des instruments de mesure, représentation géométrique...) qu'il utilise pour traiter des problèmes posés dans des situations de la vie quotidienne, dans la découverte de son environnement ou dans la conception et la réalisation d'un objet.

Il sait chercher des informations dans une documentation accessible, dans un dictionnaire, dans des journaux ou des livres, classer ces informations et les exploiter.

Il connaît les principes de l'usage des objets numériques qu'il rencontre autour de lui.

C. Il dispose de repères dans l'histoire et la géographie de son pays. Il le situe dans le monde. Il observe et analyse des paysages, utilise des cartes et sait s'orienter. Il s'approprie la culture et le patrimoine d'Haïti.

Il est attentif aux autres ; il connaît les valeurs fondamentales de la société. Il les met en œuvre en s'impliquant dans la vie de l'école et en participant au fonctionnement démocratique de celle-ci.

D. Il explore son environnement, décrit ses observations et cherche des réponses aux interrogations qu'elles soulèvent ; il expérimente et rapporte ses conclusions ; à travers ces activités, il étend ses connaissances sur le vivant, la matière et la Terre et les met en relation avec les activités humaines.

Il adopte un comportement responsable vis-à-vis de son environnement ; il est préparé aux situations résultant des risques naturels.

E. Il prend des initiatives, conçoit et réalise des projets individuellement ou collectivement. Il sait travailler en équipe.

Il a acquis les techniques et outils nécessaires pour pratiquer diverses formes d'expression artistique. Il est initié à la démarche technologique et il la met en pratique à travers la conception et la réalisation d'objets ou de systèmes simples.

F. Il est attentif à sa santé et à son hygiène. Il comprend l'importance d'une activité physique régulière et s'initie à la pratique des sports individuels et collectifs.

Il acquiert le sens esthétique et développe sa culture artistique. Il a découvert le plaisir de lire.

Il exprime ses sentiments et ses émotions ; il attache de l'importance à la qualité des relations établies avec les autres.

G. Il est initié à la démarche technologique et réalise des projets liés aux activités productives pratiquées dans son environnement (agriculture, artisanat, etc.).

Il comprend les notions de base des relations économiques et de la gestion financière.

La première tâche de l'enseignant de 7^e année est donc de situer chacun de ses élèves par rapport à ces attentes et de prendre le temps de renforcer ses compétences avant d'engager les apprentissages propres au troisième cycle.

Lire et comprendre les programmes

LEUR FONCTION

Les programmes établissent ce qui doit être acquis par les élèves au cours de chaque cycle d'études.

Ils sont publiés et diffusés dans tout le pays. Ils constituent une norme qui s'impose dans toutes les écoles, publiques et non publiques du pays. Les enseignants ont l'obligation de les connaître et de les appliquer. Ils sont une référence commune et officielle pour tous les acteurs, pour les concepteurs de manuels, pour les évaluateurs, pour les cadres de l'éducation et pour les instituts de formation des enseignants.

UNE NOTION IMPORTANTE : CELLE DE COMPETENCE

Le Cadre d'orientation curriculaire et l'ensemble des réformes récentes expriment la volonté de centrer l'enseignement sur l'élève, sur ce qu'il apprend réellement et sur les progrès qu'il accomplit tout au long de sa scolarité. Le choix est fait de concevoir les programmes en fonction des compétences que doit acquérir l'élève plutôt que sur les contenus que doit transmettre l'enseignant.

Il faut rappeler qu'une compétence peut être définie comme la capacité à exploiter des connaissances, mais aussi des savoir-faire et des attitudes, pour apporter des réponses efficaces aux problèmes posés dans un ensemble de situations³. À travers ce choix, il s'agit d'amener l'élève à être capable d'assumer efficacement toutes les situations auxquelles il sera confronté dans sa vie d'homme ou de femme, dans l'exercice de sa citoyenneté et dans son travail.

La première conséquence est le lien indispensable entre le contenu du programme de chaque discipline avec les grandes compétences que vise l'école fondamentale. Les disciplines sont au service du développement de ces compétences et les connaissances ou les savoir-faire que fixent les programmes sont avant tout des ressources qui permettent d'exercer ces compétences avec la plus grande efficacité.

De même, les enseignants doivent désormais confronter leurs élèves à des situations qui leur permettent de progresser dans ces compétences. Cela impose une conception de la classe qui privilégie l'activité des élèves et le lien entre les tâches proposées et la compétence précisément ciblée. Une telle conception induit une autre manière de préparer, de conduire et d'évaluer le travail des élèves.

COMMENT SONT CONÇUS LES PROGRAMMES ?

Le point de départ des programmes est le profil de sortie de l'enseignement fondamental, qui regroupe les compétences que tout jeune Haïtien doit avoir acquises à la fin de la 9^e année. Le programme de chaque discipline est conçu en fonction de ce profil.

- Il est d'abord précisé pourquoi la discipline est enseignée et comment elle contribue à la maîtrise des compétences attendues.
- En un second temps, sont présentées les compétences spécifiques visées dans la discipline. Pour chacune, est défini ce qui est attendu de l'élève à la fin du cycle, la stratégie mise en œuvre pour cela et les modalités d'évaluation.
- Puis, sont détaillées, dans un ensemble de tableaux, les étapes (« unités d'apprentissage ») qui vont permettre à l'élève de progresser dans la maîtrise de ces compétences. Pour chaque étape, sont indiquées les connaissances,

³ Dans le Cadre d'orientation curriculaire, une compétence est définie comme « la capacité à mobiliser et à exploiter des ressources internes telles que les connaissances, les aptitudes et les attitudes, ainsi que des ressources externes afin de répondre efficacement aux problèmes posés dans un ensemble de situations. »

aptitudes et attitudes que l'élève doit acquérir, les situations auxquelles il doit être confronté ainsi que les modalités d'évaluation à mettre en place.

- Enfin, la répartition des unités d'apprentissage au cours des trois années du cycle est récapitulée dans un dernier tableau.

Les programmes sont élaborés de manière à aider les enseignants à construire et à préparer les activités de leur classe en centrant leur attention sur les apprentissages effectivement accomplis par tous les élèves : quelles sont les compétences que chaque élève doit développer ? Que doit-il apprendre pour cela ? Quelles situations mettre en place ? Comment évaluer sa progression ?

DES ATTENTES FORTES

Une éducation inclusive

L'école haïtienne est une école inclusive, c'est-à-dire une école qui prend en considération la situation, les besoins et les potentialités de chaque enfant sans distinction de sexe, de religion ou de d'appartenance sociale. Elle vise à la réussite de tous y compris de ceux qui sont en situation de handicap, de maladie ou de grande difficulté. Chacun doit pouvoir progresser à son rythme. Les programmes ont été conçus avec cette préoccupation. Il appartient à chaque enseignant d'adapter les situations d'apprentissage, les supports, les progressions et les aides à la diversité des besoins.

L'attention portée aux valeurs fondamentales

Le cadre d'orientation curriculaire accorde une large place aux valeurs fondamentales de la société haïtienne : le respect, la solidarité, la tolérance, l'honnêteté et l'équité. L'École a une responsabilité première dans leur transmission. Il est essentiel qu'elles soient portées par l'ensemble des disciplines, explicitées et exercées dans le quotidien de la classe et partagées dans tous les aspects de la vie de l'école et de la communauté.

Le choix d'un bilinguisme équilibré et ouvert

L'école haïtienne doit permettre à chaque élève de maîtriser les deux langues nationales : le créole et le français. Il doit pouvoir utiliser l'une et l'autre en s'adaptant à toutes les situations de communication de la vie. C'est aussi à travers ces

deux langues qu'il construira une culture riche du patrimoine de son pays et ouverte au monde. Le créole et le français doivent donc être enseignés, tout au long de la scolarité, jusqu'à la fin du secondaire. Au cours du troisième cycle, l'élève s'appuiera sur cette compétence linguistique pour engager l'apprentissage des principales langues de la région, l'anglais et l'espagnol.

La prise en compte du milieu de vie de l'élève

Les programmes définissent ce qui est attendu et obligatoire pour toutes les classes publiques et non publiques. Néanmoins leur mise en œuvre doit intégrer des contenus et des situations en lien étroit avec le milieu local et les savoirs acquis dans la communauté. Il appartient aux cadres départementaux et aux écoles de déterminer cette part accordée au patrimoine et aux réalités environnantes. De même, l'École doit s'ouvrir à la vie de la communauté et les élèves doivent être incités à s'y impliquer. Cet engagement dans la collectivité est une dimension essentielle de l'éducation fondamentale. L'élève doit être préparé à exercer pleinement sa responsabilité sociale et sa citoyenneté.

L'innovation

Pour répondre aux défis de l'avenir de notre pays, les programmes accordent une place importante à l'innovation et à la création. Qu'il s'agisse des sciences, des disciplines linguistiques, de la technologie, du domaine des arts, de l'éducation physique et sportive ou de la découverte de l'environnement, les élèves doivent pouvoir exercer leur créativité et être mis en situation d'imaginer, d'inventer, de concevoir des solutions nouvelles en réponse à des problèmes complexes. Ils doivent être préparés à transférer cette capacité à toutes les situations, imprévisibles aujourd'hui, qu'ils rencontreront dans leur vie future.

Les domaines – les disciplines – les horaires

Les compétences visées au cours du troisième cycle de l'enseignement fondamental sont développées dans le cadre de neuf disciplines qui concourent à l'éducation de tous les jeunes haïtiens. Elles sont regroupées dans cinq grands domaines :

- Les langues et la communication,
- Le développement personnel,
- Les sciences mathématiques et expérimentales,

- Les sciences sociales,
- La technologie et les activités productives.

EDUCATION FONDAMENTALE	5 domaines	Langues et communication	Développement personnel	Sciences mathématiques et expérimentales	Sciences sociales	Technologie et activités productives
	10 disciplines	Créole	Education à la citoyenneté	Mathématiques	Histoire et géographie	Education à la technologie et aux activités productives (ETAP)
		Français	Education artistique	Sciences expérimentales		
		Anglais Espagnol	Education physique et sportive			

Le rapprochement des disciplines d'un même domaine permet de mettre en cohérence le vocabulaire et les notions utilisées, d'harmoniser les progressions et les modalités d'évaluation et de répartir l'apprentissage de certains contenus communs. Chaque domaine fait l'objet d'une présentation.

L'horaire total est de 28 heures par semaine pour tous les élèves du troisième cycle de l'enseignement fondamental. La répartition des horaires officiels est précisée dans le tableau ci-dessous. Elle peut être comparée à celles des deux premiers cycles.

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL	VOLUME HEBDOMADAIRE						
	CYCLE 1				CYCLE 2		CYCLE 3
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Années 7,8 , 9
FRANÇAIS	4	4	4	4	5	5	5
CREOLE	7	7	5	5	4	4	2
MATHEMATIQUES	5	5	5	5	6	6	5
SCIENCES SOCIALES EDUCATION A LA CITOYENNETE	2	3	3	3	3	3	3
SCIENCES EXPERIMENTALES	2	3	3	3	3	2	3
ÉDUCATION ESTHETIQUE ET ARTISTIQUE	2	2	2	2	2	2	2
ETAP	1	1	1	2	2	3	3
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	1	2	2	2	2	2	1
ANGLAIS – ESPAGNOL	-	-	-	-	-	-	2+2
TOTAL	24	25	26	26	27	27	28

Les liens entre les disciplines

Toutes les disciplines contribuent au développement des grandes compétences qui composent le profil de sortie. De plus, certaines d'entre elles, tels que les mathématiques, fournissent des outils aux autres. Les programmes prennent en compte cette nécessaire articulation entre les disciplines. Ils proposent une répartition cohérente des contenus, ils soulignent les complémentarités entre les parcours d'apprentissage et s'attachent à harmoniser le vocabulaire utilisé, les choix pédagogiques et les modalités d'évaluation.

LA NECESSITE D'UNE COOPERATION ENTRE ENSEIGNANTS

La mise en œuvre des programmes impose la concertation et le travail commun des enseignants.

Ils ont d'abord à s'informer mutuellement de leurs progressions, des situations mises en place, des méthodes choisies, des obstacles rencontrés et des difficultés repérées. Ils ont surtout à articuler leurs contributions au service des mêmes compétences, à faire converger leurs démarches, à se répartir certains contenus et à s'entendre sur les notions et les mots utilisés. Chaque enseignant doit pouvoir solliciter un collègue d'une autre discipline pour expliciter un concept, proposer un outil, aborder une connaissance, renforcer un savoir-faire.

Ils peuvent aussi construire ensemble certaines séquences et se concerter pour travailler parallèlement autour d'un même thème ou à partir d'une même situation. Par exemple, l'environnement, la culture locale, la communication numérique ou la réaction aux crises sanitaires imposent la collaboration de plusieurs enseignants (voire de toute l'équipe pédagogique).

Enfin, il est prioritaire de coordonner l'évaluation des compétences développées par les élèves en référence au profil de sortie du troisième cycle⁴. Une réunion est indispensable dès le début de l'année pour organiser et planifier les modalités d'évaluation, puis à chaque fin de période pour évaluer la progression de chaque élève, pour prévoir les apprentissages à consolider et les aides à lui apporter.

DES PROJETS INTERDISCIPLINAIRES

A sa sortie de l'école fondamentale, chaque élève doit être en mesure de répondre efficacement à des situations dans lesquelles il devra mobiliser les ressources acquises dans plusieurs disciplines de l'enseignement fondamental. Pour cela, il est nécessaire qu'il soit confronté à de telles situations au cours de sa scolarité et, en particulier, pendant le troisième

⁴ Ce point est développé plus loin (1.8).

cycle. Il convient donc qu'un temps soit réservé à des activités interdisciplinaires préparées, conduites et évaluées par plusieurs enseignants.

Ces activités peuvent prendre la forme de projets interdisciplinaires répondant à des situations susceptibles d'être vécues dans la vie sociale, culturelle ou professionnelle de chacun.

Il faut rappeler que l'aptitude à « concevoir et réaliser un projet en mobilisant sa créativité et son sens de l'innovation » est l'une des sept compétences visées par l'enseignement fondamental :

« Il prend des initiatives, entreprend et met en œuvre des projets. Il en planifie les tâches, en fixe les étapes et évalue les résultats obtenus. Il est aussi en mesure d'assumer une responsabilité dans un projet collectif. Il travaille en équipe et coopère de manière constructive »

L'IMPORTANCE DE LA VIE SCOLAIRE.

Les situations d'apprentissage et l'application des programmes ne sont pas limitées à l'espace et au temps de la classe. Les compétences attendues s'exercent à travers toutes les activités et tous les moments de la vie de l'école. La citoyenneté, la protection de l'environnement, la communication, la prévention des risques ou encore l'éducation physique et la pratique sportive impliquent, au quotidien, toute la communauté scolaire.

Le directeur et tous les enseignants doivent s'impliquer pour faire de l'école un espace éducatif et aider chaque élève à progresser à travers la vie collective. Son comportement et son implication doivent être encouragés et évalués. La plupart des « savoir-être » attendus de l'élève ne peuvent être considérés comme acquis que s'ils sont mis en œuvre dans la cour de récréation et aux portes de l'école.

De même la participation à la vie communautaire ou associative doit être suscitée et valorisée. Les situations qu'elle favorise peuvent être exploitées en classe et asseoir les apprentissages.

Une exigence : l'évaluation

« L'évaluation fait partie intégrante du processus d'apprentissage. Elle est intimement liée au programme d'études et elle est au cœur de sa mise en œuvre »⁵.

L'évaluation a comme premier objectif de vérifier, étape par étape, que chaque élève a accompli les apprentissages définis par les programmes afin, si nécessaire, de remédier aux difficultés rencontrées et de lui permettre d'accéder aux acquis visés. Il n'y a pas d'apprentissage sans évaluation. Quelles que soient la discipline, l'approche ou la méthode utilisée, l'enseignant doit définir clairement ce qui est attendu, s'assurer de son acquisition effective par tous, comprendre, si ce n'est pas le cas, pourquoi certains n'ont pas réussi et les aider à surmonter les obstacles.

L'évaluation est une nécessité tout au long des apprentissages :

- **Au début de chaque étape** (séquence)⁶, il faut d'une part, se demander où en est l'élève par rapport à l'apprentissage visé, d'autre part, vérifier s'il dispose des connaissances et des savoir-faire nécessaires (les « prérequis »). C'est ce qu'on appelle généralement « l'évaluation diagnostique ». Elle est indispensable pour que l'élève apprenne et progresse.
- **Au cours des activités**, on doit vérifier la compréhension des consignes et des situations, l'accomplissement effectif des tâches et, surtout, la pertinence et la qualité des réponses apportées aux situations auxquelles chaque élève est confronté. Cette évaluation est « formative » parce qu'elle permet à l'élève comme à l'enseignant de réagir et de surmonter les obstacles et les difficultés rencontrées.
- **À la fin de l'étape**, il s'agit d'évaluer le résultat : qu'ont appris les élèves ? Ont-ils appris ce qui était prévu ? Ont-ils progressé par rapport aux compétences visées ? Sinon pourquoi ? Ce troisième temps est celui de l'évaluation dite « sommative ». Il permet à la fois de « valider » l'étape que l'élève a franchie, voire de certifier ses acquis, et

⁵ *Cadre d'Orientation curriculaire* (chapitre 2.4).

⁶ On peut définir une séquence comme un ensemble cohérent et continu de séances destiné à mettre en œuvre une partie du programme.

d'engager les remédiations nécessaires en aidant l'élève à comprendre ses réussites et ses manques et en lui apportant les aides nécessaires.

Pour que l'apprentissage soit efficace, l'élève lui-même doit être impliqué dans son évaluation : il doit connaître l'objet et l'objectif de la séance (ou de la séquence), savoir ce qu'on attend de lui. Il doit être en mesure d'évaluer ses réponses et ses productions en fonction de critères clairs posés au départ, de situer ses progrès, d'identifier les connaissances et les savoir-faire nouveaux. Il doit aussi pouvoir repérer ses erreurs et en connaître la cause, chercher des solutions et améliorer ses productions. L'évaluation est un levier pour apprendre. Ce n'est pas du temps perdu, mais, au contraire, un moment essentiel du processus d'apprentissage. L'élève qui comprend ce qui est attendu, qui organise son activité et en évalue lui-même les résultats en fonction de cette attente est un élève qui apprend et qui progresse.

Cela conduit inévitablement à redéfinir les modalités actuelles d'évaluation sommative de fin de période. Il faut, en particulier, considérer que les bilans périodiques sont d'abord un moyen de fournir aux élèves des informations sur leurs progrès et sur les points qui doivent faire l'objet d'une attention et de régulations au cours de la période suivante. Plutôt qu'un constat global du « niveau » de l'élève, le bilan de fin de période devrait être conçu comme une évaluation encourageante destinée à aider les élèves à avancer dans leurs apprentissages et à adapter les activités à leurs acquis et à leurs besoins.

Le bilan peut reposer sur les évaluations ponctuelles réalisées à la fin de chaque séquence et/ou sur l'observation continue de situations rencontrées au cours des apprentissages. Pour réaliser ces bilans, il convient que l'élève soit confronté à des situations qui permettent d'apprécier son degré de maîtrise de la (ou des) compétence(s) concernée(s). Dans tous les cas, les situations proposées et les critères choisis pour situer les productions de l'élève, doivent aider à déterminer si l'élève a progressé et s'il réinvestit les connaissances, savoir-faire et comportements acquis au cours de la période dans l'exercice de cette compétence. L'évaluation sommative ne peut se limiter à l'attribution d'une note. Elle doit permettre de positionner l'élève par rapport aux compétences visées (par exemple, à l'aide d'une grille simple) et de préciser les acquis, les progrès réalisés et les difficultés (au moins par une appréciation littérale). Si une note finale est attribuée, elle doit reposer sur des critères clairement explicités pour l'élève et ses parents.

Comment utiliser les programmes ?

Chaque enseignant doit lire l'intégralité des programmes de sa discipline sans se limiter au niveau où il exerce. Les programmes forment un tout et on ne peut isoler une étape d'un parcours d'apprentissage continu et cohérent. De même, il est souhaitable qu'il prenne connaissance des programmes des autres disciplines pour coopérer efficacement avec les autres enseignants.

Il s'agit d'abord de lire les programmes de manière à pouvoir répondre clairement à cinq questions :

- Quelle est l'utilité de la discipline au service de ce qui est attendu des élèves à la sortie de l'enseignement fondamental ?
- Quelles sont les compétences que tous les élèves doivent maîtriser à la fin de la 9e année ?
- Pour chaque compétence, qu'est-ce qui est attendu précisément et que doit-on faire pour cela ? Quelle stratégie mettre en place ?
- Comment évaluer que chaque élève progresse dans la maîtrise de ces compétences ?
- Quelles sont les étapes fixées par le programme ? Quels sont les connaissances, les savoir-faire et les attitudes que l'élève doit acquérir à chaque étape et dont il faut vérifier l'acquisition ?

C'est à partir des réponses à ces questions que l'enseignant va construire et préparer son travail, en planifiant la réalisation de la progression proposée en une succession de séquences⁷, en fixant précisément les résultats attendus de chaque séquence, en déterminant les modalités de leur évaluation et en prévoyant les situations à mettre en place et les supports nécessaires.

Ces programmes imposent une conception de la classe centrée sur l'élève.

⁷ On rappellera qu'une séquence est un ensemble cohérent et continu de séances destiné à mettre en œuvre une partie du programme.

- « **Ce qui importe, ce n'est pas ce que l'enseignant enseigne, mais ce que l'élève apprend.** » Le rôle de l'enseignant est d'organiser les situations d'apprentissage en fonction de la compétence visée, de fournir les supports, les outils et les aides nécessaires, de susciter l'activité des élèves et de suivre sa progression. Son attention est centrée sur les besoins d'apprentissage de chaque élève : que sait-il déjà ? Qu'a-t-il à apprendre ? Progresses-t-il pendant la séance ? Que puis-je faire pour l'aider ?
- **L'élève doit être constamment actif.** Il doit être mobilisé sur des tâches mettant en jeu les compétences concernées et susceptibles de le faire avancer dans les apprentissages : traiter des problèmes, créer, s'exprimer, analyser, échanger, observer, expérimenter, etc. Si des exposés de l'enseignant restent nécessaires, ils doivent être considérés comme une ressource au service des apprentissages et faire l'objet d'une « écoute active ». Ils ne sont plus l'essentiel de l'enseignement, mais un moment d'une séquence dont l'acteur principal est l'élève. Le rôle de l'enseignant est d'aider l'élève à agir et à apprendre.
- **L'élève est le premier responsable de ses apprentissages** : il doit savoir clairement ce qu'il apprend, pourquoi il l'apprend et ce dont il a besoin pour cela. Il réussira d'autant mieux qu'il comprendra ce qu'on attend de lui et le sens de son activité. Il doit être en mesure d'évaluer ses connaissances et ses savoir-faire, de suivre ses progrès ou encore d'identifier les difficultés rencontrées pour mieux les surmonter. Cela impose à l'enseignant de mettre les élèves en situation pour qu'ils assument effectivement la responsabilité de leurs apprentissages, de leur expliquer ce qui justifie l'activité et ce qu'on attend de leur travail ou encore de leur donner les moyens d'évaluer par eux-mêmes la qualité et l'efficacité de ce travail.
- **Aucun élève ne doit être en échec** : la mise en œuvre d'un enseignement centré sur l'élève conduit à adapter les interventions de l'enseignant, donc à différencier les activités, les rythmes d'apprentissage, les aides et les compléments apportés en fonction des situations et des besoins spécifiques des élèves. L'évaluation joue, sur ce point, un rôle essentiel. Elle permet de s'assurer de la progression de chacun et d'adapter, au jour le jour, les parcours d'apprentissage.

Des ressources seront mises à la disposition des enseignants pour faciliter la mise en œuvre de ces programmes. Un « guide de l'enseignant » sera élaboré pour expliquer les changements attendus et fournir des aides pour la conception et la réalisation des activités. Des exemples de séquences seront, par ailleurs, produits et diffusés, accompagnés des supports nécessaires pour les élèves. Ils pourront être utilisés directement par les enseignants mais permettront aussi à chacun de concevoir ses propres séquences.

Communication Française

LA DISCIPLINE

Le présent programme d'étude est conçu en référence au statut du français qui, en Haïti, est une langue officielle, à côté du créole, un médium d'enseignement des disciplines non linguistiques et une langue d'accès aux cultures haïtien et francophone ainsi qu'aux milieux socioprofessionnels. L'acquisition des connaissances sur le système de la langue et sur l'organisation des textes et des discours permet à l'élève d'aborder des savoirs de différents ordres et de développer des compétences pour agir dans des situations de communication, orales et écrites, variées.

L'enseignement du français en tant que langue seconde et de scolarisation a donc pour missions de développer chez l'élève des compétences langagières et culturelles utiles à sa scolarité, à son intégration socioculturelle dans les milieux haïtiens et plus généralement francophones, et à son insertion dans la vie socioprofessionnelle, en même temps qu'il favorise une ouverture sur les civilisations mondiales.

CONTRIBUTION AU CADRE D'ORIENTATION CURRICULAIRE

Contribution au profil de sortie

L'enseignement-apprentissage du français s'inscrit dans les orientations préconisées par le cadre d'orientation curriculaire qui affirme que le créole et le français, langues officielles, participent au devenir du citoyen en fournissant les outils nécessaires pour interagir avec son environnement et pour participer à son évolution. Les sept compétences du profil de sortie de l'enseignement fondamental mobilisent des compétences transversales (communiquer, utiliser un mode de raisonnement, porter un jugement...) selon une proportion variable accordée à l'acte de lire, d'interagir et de produire des discours variés. Au plan de l'exploitation des technologies de l'information et de communication, l'élève actualise des éléments du langage médiatique dans la lecture, l'analyse et la production de textes à caractère médiatique.

Le français constitue un outil transversal qui exige la mobilisation des ressources et du processus d'apprentissage dans des situations liées à l'action langagière. Dans la mise en œuvre du cadre d'orientation curriculaire, le programme de français contribue donc à :

- Donner à l'apprenant la possibilité non seulement d'exprimer sa pensée mais aussi de développer un raisonnement construit et argumenté dans des situations de sa vie sociale ; les activités orales et d'interaction renforcent la sociabilité et le développement de la personne.
- Permettre à l'apprenant de développer des compétences linguistiques essentielles pour pouvoir suivre les enseignements au niveau du secondaire général ou professionnel.
- Planifier et organiser son travail personnel et l'exposer dans un écrit structuré ou dans une intervention orale claire et argumentée à travers des activités de prise de notes, brouillons, fiches, lexiques, schémas, tableaux...
- Élargir son bagage linguistique et culturel et favoriser ainsi une diversité culturelle, par une prise de conscience de soi et de l'autre à travers des valeurs universelles, régionales, caribéennes et aux autres cultures, fondées sur la non-violence, la solidarité et la tolérance.
- Doter l'apprenant de la capacité d'élaborer, de planifier avec aisance des projets individuels ou collectifs, ou au niveau de l'établissement ;
- Permettre à l'apprenant de comprendre et de rédiger des écrits fonctionnels de la vie quotidienne et professionnelle en visant le profil d'un élève performant sur le marché du travail, tant sur le plan national qu'international.

De même, le programme de français participe de la mise en œuvre du plurilinguisme chez l'élève haïtien, en prenant en compte les compétences développées en créole, et en préparant l'acquisition d'autres langues étrangères.

Contribution du programme de français à l'interdisciplinarité

Dans l'esprit de l'interdisciplinarité recommandée par le cadre d'orientation curriculaire, le français représente un outil principal de scolarisation, au service des disciplines non linguistiques. Le programme de français contribue donc au développement des compétences transversales et entretient un rapport privilégié avec les autres domaines d'apprentissage, si on tient compte des possibilités de transfert des acquis langagiers. Après le créole durant les premiers apprentissages, c'est la langue française aussi qui prend en charge des opérations cognitives, simples ou complexes, et qui devient le moyen d'accès à la plupart des outils pédagogiques consultés et utilisés par l'élève. Les liens sont donc à établir avec les autres langues, les arts et les domaines qui participent à la compréhension des univers culturels scientifiques et techniques. La construction des savoirs dans ces disciplines non linguistiques nécessite des capacités

linguistiques de reformulation, de formulation d'hypothèses, de comparaison, de classement ainsi que des lexiques fonctionnels correspondants... Une coopération avec les autres enseignants (de technologie, d'art, d'histoire, géographie, de sciences expérimentales...) renforcerait cette dimension interdisciplinaire.

En somme, comme outil d'enseignement-apprentissage, le français permet aux apprenants non seulement de bien maîtriser la langue au cours de leur formation, mais aussi de se munir d'un bagage assez solide dans leur future carrière professionnelle.

En outre, en interaction avec l'apprentissage des autres langues, il fournit la possibilité de situer la langue et la culture créoles par rapport à la langue française et aux différentes cultures francophones. Il contribue à la maîtrise des langues étrangères enseignées dans le système éducatif haïtien, grâce au transfert des compétences linguistiques et discursives.

Profil de sortie de l'élève du cycle 3 en français

Le cycle 3 de l'école fondamentale s'inscrit dans un programme d'étude avec le deuxième cycle et prépare aux études secondaires. Il vise la maîtrise du français en tant que langue seconde et s'oriente aussi vers une initiation à la littérature. Au terme de ce cycle, l'élève développera des compétences de communication dans ses dimensions linguistique, sociolinguistique, discursive et méthodologique. Ces compétences lui permettront d'acquérir une connaissance et une pratique de la langue française, à partir de supports fonctionnels et littéraires, au sens qu'il sera en mesure d'interagir, tant à l'oral qu'à l'écrit, dans des contextes sociaux et scolaires francophones. Tout au long de ces apprentissages, il adoptera les stratégies langagières et communicatives nécessaires pour agir sur son environnement, conformément aux fonctions scolaires culturelles et socioprofessionnelles du français en Haïti.

Il activera des ressources linguistiques, méthodologiques et culturelles et aura recours, autant que possible, aux outils technologiques, pour comprendre, analyser, résumer, évaluer et interpréter en s'appuyant sur les genres de discours narratif/descriptif/ informatif/explicatif/argumentatif. Il mobilisera aussi des démarches pour planifier et élaborer des projets et pour structurer son identité personnelle, sociale et culturelle.

Le développement de ces compétences lui permettra d'enrichir son répertoire langagier plurilingue par la rétroaction des savoirs /savoir-faire langagiers appris ainsi que par le transfert des compétences d'une langue à une autre.

A l'oral, l'élève sera en mesure :

- de comprendre des messages oraux variés ;

- d'interagir avec aisance dans des situations de communication quotidiennes (sociales et scolaires) et participer à des discussions, en adaptant son discours à l'auditoire ;
- de produire des messages oraux variés (un compte rendu, un court exposé, une argumentation simple...), en fonction de la situation de communication.

En lecture/production écrite, l'élève sera en mesure de :

- Lire et comprendre des textes variés de type fonctionnel y compris ceux qui sont en rapport avec les disciplines enseignées en français ;
- s'initier à la lecture et à l'interprétation des textes littéraires et culturels d'auteurs haïtiens et francophones ;
- se donner une démarche de compréhension appropriée en diversifiant ses expériences de lecture et en menant des activités d'analyse sur la langue, le discours et la culture ;
- produire/rédiger des textes répondant à des intentions de communication diverses : narration, description, information, argumentation simple, écrits de types fonctionnels et littéraires, etc.
- se donner une démarche de production écrite appropriée, en diversifiant ses expériences de rédaction et en réfléchissant sur la manière de rédiger.

QUELQUES PRINCIPES DE LA METHODOLOGIE ET DE LA DIDACTIQUE DE LA DISCIPLINE AU CYCLE 3

1. Une entrée par les types de discours. **Les programmes d'étude en français sont conçus selon une entrée didactique par les types de discours, en rapport avec des pratiques scolaires, sociales, culturelles, littéraires et pour plus tard professionnelles. Ce concept de « type de discours » englobe des aspects culturels et sociaux, à l'oral et à l'écrit. Les types de discours et les textes qui lui sont associés sont enseignés en référence à leur utilité dans la société et pour l'élève, et à partir des outils de la langue mis au service de leur compréhension et de leur production. Par exemple, la narration sera appréhendée à travers des situations de communication sociales, culturelles, professionnelles : compte rendu, résumé, nouvelle, récit d'expérience professionnelle... Le type conversationnel ou interactif le sera à travers la discussion, le débat social ou scientifique, le théâtre. Chaque unité d'apprentissage portera sur un aspect de ces types de discours.**
2. Une mobilisation de ressources mises au service des unités relatives aux compétences :
 - **des ressources linguistiques (en grammaire de la phrase et du texte, en lexique, en orthographe),**
 - **des ressources méthodologiques (façons de lire et d'écrire, d'apprendre...)**

- **et des ressources culturelles (thèmes, connaissances diverses...).**

3. Des compétences culturelles **transversales aux activités linguistiques et textuelles, présentes surtout en lecture. Elles sont développées aussi grâce aux usages des médias et par le biais de moyens artistiques et littéraires.**
4. Un usage du français comme véhicule d'enseignement des disciplines non linguistiques. **Ce principe implique l'intégration de contenus linguistiques (formes grammaticales, vocabulaire fonctionnel, organisation de discours...), destinés à aider l'élève à comprendre ces disciplines et à répondre à l'oral et à l'écrit à leurs consignes.**
5. Un développement d'activités de réflexion **sur les apprentissages, le fonctionnement de la langue et des textes/discours : il convient de faire découvrir par l'élève des stratégies élémentaires dans les activités de lecture et d'écriture (comment planifier son texte) et d'appropriation des formes linguistiques, par leur observation et leur comparaison.**
6. Une réalisation de projets. **À la fin d'une unité ou d'une période, l'activité peut porter sur une situation de réinvestissement ou d'intégration des apprentissages, nécessitant le recours de l'élève aux ressources acquises au cours de cette unité ou de cette période.**
7. Une dimension bilingue. **Le programme favorise, autant que possible, des liens explicites du français avec la langue et la culture créoles ainsi qu'avec les langues étrangères, à travers la formulation des savoir-faire et des activités d'apprentissage et d'évaluation. L'appropriation du français peut prendre appui sur les compétences et les stratégies d'apprentissage développées en langue première et sur les zones de convergence bilingues. Cette convergence ne signifie pas une reprise des mêmes contenus et démarches dans les deux langues, mais plutôt des possibilités de comparaisons. Ainsi, à travers les transversalités possibles entre les systèmes phonologiques des deux langues, l'élève sera amené à développer/installer une meilleure pratique orale et un meilleur passage à l'écrit en français.**
8. Des modalités d'évaluation : **celle-ci se fera selon une approche à la fois formative et sommative. L'élève sera évalué à des moments différents de l'année : au début de l'année et de chaque unité ou séquence, à partir de critères définis, en vue d'un diagnostic et d'une remédiation éventuelle. Au début d'une séance ou d'une**

séquence, il est opportun de vérifier les prérequis des élèves, c'est-à-dire vérifier si l'élève a les savoirs et savoir-faire pour aborder un apprentissage nouveau. Tout au long de l'apprentissage, il sera évalué selon une perspective formative, et à la fin d'une période et d'une année, selon une visée certificative. L'évaluation portera sur la compétence (ou sur l'une de ses parties à la fin de l'unité), comme elle porte aussi sur les savoirs et savoir-faire acquis au cours d'une séance.

L'un des outils possibles à envisager est le portfolio qui permet de regrouper les différentes productions d'un élève et qui renseigne sur l'évolution et la progression de ses apprentissages.

Des activités d'auto-évaluation peuvent être réalisées par l'élève à partir de grilles simplifiées fournies aux élèves ou discutées avec eux.

LES COMPETENCES VISEES AU TERME DU CYCLE 3

En continuité avec le programme du cycle 2, celui du français au cycle 3 couvre les trois mêmes compétences de fin de cycle. Elles sont formulées séparément mais elles renvoient aux champs complémentaires de la réception, de l'interaction et de la production orales et écrites.

Compétence 1 (C1) : réception / interaction / production orale

L'apprenant doit pouvoir écouter, comprendre, réagir et interagir dans des situations du quotidien et produire des messages oraux variés relatifs aux types de discours oraux, narratif, descriptif, explicatif et argumentatif simple, afin de prendre part à des situations de communication et d'action scolaires, sociales et culturelles qui ont du sens pour lui et qui sont en rapport avec le milieu haïtien et francophone.

Sens de la compétence et stratégie de son développement

Les usages de l'oral obéissent à des besoins dans la vie sociale (partage des connaissances et confrontation des points de vue, débat, exposé...) dans le quotidien de la classe (compréhension et exécution des consignes orales), et dans des échanges culturels.

Au cours des séances de réception/production de messages oraux, c'est aussi la sociabilité de l'élève qui sera développée : travailler ensemble, écouter ses camarades, chercher ensemble l'information (par un travail de groupe), réaliser un projet commun... Cette compétence permet à l'élève de communiquer oralement avec aisance en français pour pouvoir s'intégrer dans la communauté haïtienne et francophone.

Elle englobe, l'écoute, la compréhension, la prise de parole, la production de messages oraux et éventuellement le recours à des moyens non verbaux (geste, mimique...). Ainsi, l'apprenant doit savoir s'adapter à la situation de communication, tenir compte de son intention, des caractéristiques et des réactions de ses interlocuteurs, et globalement des contextes situationnels. Elle requiert le respect de la connaissance des règles, des registres de langue adaptés aux contextes de communication.

L'élève doit s'exprimer en mobilisant différents types de ressources(savoirs et savoir-faire) :

- linguistiques (éléments syntaxiques et lexicaux, outils phonétiques et prosodiques) ;
- méthodologiques (conventions et codes de prise de parole, clarté et précision, respect et prise en compte des propos des interlocuteurs...) ;
- culturelles (traitement de situations et de thèmes relatifs aux réalités haïtienne et francophone),
- liées aux attitudes et aux postures appropriées à la situation (respect des autres et des tours de parole...).

La stratégie à adopter par l'enseignant consiste à mettre l'élève en situation de prise de parole et d'échanges à travers des activités de conversation, de chants, d'interview, de présentations d'informations et d'explications orales (modes d'emploi, recettes de cuisine), et de débats simples sur des sujets familiers ou culturels(présentation d'un avis, d'un point de vue...).

Les composantes de la compétence C1

- Écouter et comprendre des messages oraux dans des situations de récits, d'exposés courts, de chants, de documentaires...
- Prendre la parole et interagir en tenant compte de la situation de communication et des propos des autres.
- Produire des messages oraux (pour exposer un point de vue, une opinion ou un sentiment).

Répartition des étapes du développement de la compétence (C1) sur les trois années du cycle 3

7 ^E ANNÉE	8 ^E ANNÉE	9 ^E ANNÉE
L'élève doit pouvoir écouter, comprendre, interagir, et produire des énoncés oraux adaptés pour raconter, décrire et informer, en rapport avec des situations de communication scolaires, et socioculturelles qui ont du sens pour lui et relatives au milieu haïtien et aux autres milieux francophones.	Tout en renforçant les acquis antérieurs (en narration, description), l'élève doit pouvoir écouter, comprendre, interagir et produire des messages oraux adaptés pour informer, expliquer, analyser, faire des hypothèses simples en rapport avec des situations de communication scolaires, socioculturelles qui ont du sens pour lui et relatives au milieu haïtien et aux autres milieux francophones.	Tout en renforçant les acquis antérieurs (en narration, description, en explication), l'élève doit pouvoir écouter, comprendre, interagir et produire des messages oraux adaptés pour participer à un débat, justifier et argumenter de façon simple, en rapport avec des situations de communication scolaires, socioculturelles ou littéraires qui ont du sens pour lui et relatives au milieu haïtien et aux autres milieux francophones.

Critères d'évaluation

- Écoute active des messages oraux
- Clarté et cohérence du message (contenu, organisation, idées)
- Respect des usages et normes linguistiques orales (articulation, intonation prosodie...)
- Formulation linguistique (grammaticale et lexicale) correcte
- Adéquation des prises de parole à la situation de communication.

Attentes de fin de cycle

- L'élève adopte une attitude d'écoute active pour comprendre des interactions et des supports auditifs ou audiovisuels.
- Il a recours à des stratégies d'identification, de compréhension, d'interaction et de production.
- Il rapporte oralement les principales informations explicites et progressivement les informations implicites des différents messages.
- Il interagit et produit en tenant compte des éléments de la situation de communication (lieu, temps de la production et caractéristiques de l'interlocuteur).

- Il respecte les propos des autres et les conventions des échanges oraux.
- Il exploite dans sa production des connaissances d'autres disciplines et des éléments culturels de l'environnement francophone.
- Il présente un projet sous forme d'un exposé ou d'une participation à un débat.
- Il développe une éducation bilingue.

Compétence 2 (C2) : Lecture-compréhension de l'écrit

L'élève doit pouvoir lire, comprendre et interpréter des textes courants ou littéraires en français, de type narratif, descriptif, informatif, explicatif ou argumentatif, relevant d'écrits fonctionnels, documentaires et littéraires variés, afin d'agir dans des situations de communication scolaires, sociales et culturelles liées aux environnements francophones.

Sens de la compétence et stratégie de son développement

Cette compétence permet à l'apprenant de découvrir des textes courants et littéraires liés à l'environnement haïtien et ou à d'autres espaces francophones.

En mobilisant des ressources linguistiques (caractéristiques des textes, règles de cohérence, outils grammaticaux et lexicaux...) méthodologiques (stratégies de lecture) et culturelles (selon les sujets liés aux cultures francophones : haïtienne, française et africaine), l'élève accédera au sens des textes en vue de rapporter des faits, décrire des êtres vivants, des lieux, des objets, informer, répondre à des consignes scolaires dans les différentes disciplines, présenter une argumentation simple, se distraire et développer son imaginaire.

L'enseignant développera chez l'élève des mécanismes de compréhension d'écrits et d'images variés en l'amenant à identifier l'information objective, à l'exploiter dans sa production (par exemple, dans un projet) et à exercer sa pensée critique, en portant un jugement objectif et argumenté sur les contenus des écrits, notamment ceux qui sont publiés sur internet ou sur les réseaux sociaux. Il utilisera des supports textuels et iconiques (images et ressources numériques) variés, à caractère fonctionnel, documentaire, et littéraire. L'élève accédera progressivement à des productions littéraires de longueur croissante (conte, nouvelle, saynète et une pièce de théâtre, à la fin du cycle).

Cette compétence permet d'acquérir progressivement et tout au long du cycle, des mécanismes et des stratégies de lecture : chercher l'information à partir d'indices dans un texte, anticiper le sens, faire des inférences (faire des déductions, interpréter ce qui est implicite), faire preuve d'esprit critique...Selon une orientation bilingue, certaines de ces stratégies sont déjà développées au cours des apprentissages du créole ; il convient de les renforcer et de les adapter aux spécificités du français.

Les composantes de la compétence

- Identifier et comprendre différents types de textes
- Interpréter différents types de textes
- Décoder et interpréter des images et des productions visuelles
- Construire du sens à partir de différents types de textes
- Développer sa pensée critique par rapport aux contenus lus.

Répartition des étapes du développement de la compétence (C2) sur les trois années du cycle 3

7 ^E ANNÉE	8 ^E ANNÉE	9 ^E ANNÉE
L'élève doit pouvoir lire et comprendre des genres de discours relatifs à la narration, la description et l'information simple (à partir d'un récit, une fable, un conte, une nouvelle, un compte rendu, un fait divers, un texte documentaire...) en rapport avec des situations de communication scolaires, sociales et culturelles relatives aux environnements francophones.	Tout en renforçant les acquis antérieurs (en narration, description), l'élève doit pouvoir lire, comprendre et interpréter des genres de discours pour expliquer, analyser et faire des hypothèses, de façon simple, (à partir de textes fonctionnels, d'extraits de textes littéraires) en rapport avec des situations de communication scolaires, sociales et culturelles relatives aux environnements francophones.	Tout en renforçant les acquis antérieurs (en narration, description, en explication), l'élève doit pouvoir lire, comprendre et interpréter des genres de discours pour mener une argumentation simple (à partir de textes fonctionnels, scientifiques et littéraires), dans des contextes de communication scolaires, culturels/littéraires, et professionnels relatifs aux environnements francophones.

Critères d'évaluation

- Lecture expressive de textes variés

- Identification et reformulation simple des informations dans un texte
- Pertinence des interprétations de textes courants ou littéraires (informations, idées...)
- Formulation linguistique (grammaticale et lexicale) correcte.

Attentes de fin de cycle

- L'élève identifie les principales informations explicites d'un texte ou d'une image, à partir d'indices ; il les reformule.
- Progressivement, il identifie aussi les informations implicites, par voie d'inférence, à partir de ses expériences personnelles ou d'expériences d'autres lectures.
- Il décrit, à partir de repères simples, l'organisation des types de discours étudiés.
- Il exploite des informations pour exécuter des consignes dans d'autres disciplines.
- Il réalise un projet à partir de documents informatifs ou d'œuvres littéraires courtes.
- Il développe une éducation bilingue.

Compétence 3 (C3) : Production écrite

L'élève doit pouvoir rédiger/produire des genres d'écrits variés pour raconter, décrire, informer, fournir des explications et mener une argumentation simple, en s'appuyant sur des techniques de rédaction d'écrits fonctionnels, documentaires ou en réalisant des projets d'écriture, afin d'agir dans des situations de communication scolaires, sociales et culturelles liées aux environnements francophones.

Sens de la compétence et stratégie de son développement

La production de l'écrit est un acte d'intégration par excellence qui nécessite la mobilisation de savoirs et de savoir-faire linguistiques, textuels, stratégiques et culturels, acquis dans les différentes séances de français. Les activités de lecture alimentent celles de la production écrite, à travers l'organisation et la cohérence des textes étudiés. En mobilisant ces ressources, l'élève est amené à produire des textes écrits, courants et fonctionnels et à réaliser des projets (une fiche thématique pour une autre discipline, les étapes d'un projet, un conte ou un poème...) pour répondre à ses besoins de communication, d'ordre personnel, scolaire et social.

En relation avec ce qu'il aura lu et interprété comme genre de discours prévus dans ce cycle, l'élève produira dans diverses situations liées au contexte haïtien ou à celui d'autres pays francophones :

- Des récits, tels qu'un reportage, une expérience personnelle ou collective, une brève autobiographie, des événements historiques, un conte bref...
- Des descriptions, comme par exemple, la présentation d'une personne, une information relative à un lieu, à un objet ou à un phénomène étudié dans les autres disciplines, une page d'un site web...
- Des explications en rapport avec des faits scientifiques ou culturels, comme les définitions, les causes et les conséquences d'un fait climatique, scientifique ou culturel...
- Une argumentation simple nécessitant le recours à des arguments, des exemples et d'autres outils de justification simples d'une idée...

Cette pratique de l'écriture, à travers différentes formes de l'écrit, permettra à l'élève d'acquérir des mécanismes et des stratégies correspondant au processus d'écriture :

- Avant de se mettre à rédiger, comment planifier sa production en tenant compte du contexte de la communication écrite et du type d'écrit à produire ?
- Comment sélectionner les idées à développer, à partir de ses expériences et de ses connaissances en français et éventuellement en créole ?
- Comment assurer une cohérence dans son écrit ?
- Comment réviser et améliorer sa production ?

Selon une orientation bilingue, certaines de ces stratégies sont déjà développées au cours des apprentissages du créole ; il convient de les renforcer et de les adapter aux spécificités du français.

Les composantes de la compétence C3

- Suivre les étapes d'une production écrite et la planifier en tenant compte du contexte de la communication et en s'appuyant sur ses expériences de vie et de ses lectures.

- Produire différents types d'écrits fonctionnels (utilisés dans les autres disciplines) selon la situation de communication.
- Réaliser un projet d'ordre social ou littéraire.
- Développer sa créativité par la variation des situations d'écriture.
- Réfléchir sur les procédés d'écriture en rapport avec les genres de discours étudiés.

Répartition des étapes de la compétence C3 sur les 3 années du cycle 3

Critères d'évaluation

7 ^E ANNÉE	8 ^E ANNÉE	9 ^E ANNÉE
L'élève doit pouvoir produire des textes imaginaires ou fonctionnels liés à la narration, à la description et à la présentation d'informations variées, en rapport avec des situations de communication scolaires, sociales et culturelles propres au milieu haïtien ou à d'autres milieux francophones.	Tout en renforçant les acquis antérieurs (en narration, description), l'élève doit pouvoir produire des textes imaginaires ou fonctionnels pour expliquer, faire des hypothèses simples, analyser des faits sociaux, ou réaliser un projet en rapport avec des situations de communication scolaires, sociales et culturelles propres au milieu haïtien ou à d'autres milieux francophones.	Tout en renforçant les acquis antérieurs (en narration, description, en explication), l'élève doit pouvoir produire textes imaginaires ou fonctionnels pour défendre un point de vue et rédiger une argumentation simple ou réaliser un projet, en rapport avec des situations de communication scolaires, sociales et culturelles/littéraires propres au milieu haïtien ou à d'autres milieux francophones.

- Adéquation de la production (à la situation de communication et au type de discours impliqué par la consigne).
- Formulation linguistique (grammaticale et lexicale) correcte.
- Cohérence des textes fonctionnels et/ou littéraires produits (contenu, organisation, idées...).
- Originalité des idées et du style d'écriture (idées peu communes, images, comparaisons...).

Attentes de fin de cycle

- L'élève tient compte de l'intention de communication sollicitée dans la consigne.
- Il respecte la cohérence et l'enchaînement des idées.
- Il utilise correctement les marques d'organisation graphique et textuelle (typographie) pour structurer son texte.
- Il produit des textes corrects aux plans grammatical et lexical
- Il réinvestit ses compétences linguistiques dans les autres disciplines (cette attente peut être vérifiée par les enseignants des autres disciplines).
- Il présente un projet en respectant les caractéristiques du type de discours à produire.
- Il prépare sa rédaction par une planification de son texte (attente à vérifier avant la production de l'élève).
- Il révisé et améliore son texte (attentes à vérifier au cours et à la fin de la production).

LES PROGRAMMES « DETAILLES » PAR UNITE D'APPRENTISSAGE

Présentation générale des unités d'apprentissage

22 unités ont été définies : 7 en 7^e année. 8 en 8^e année, 7 en 9^e année. Elles ont été prévues pour couvrir 5 heures de classe par semaine, pendant au moins 27 semaines.

Elles sont réparties sur les quatre périodes de chaque année scolaire.

EXEMPLE DE LA 7 ^E ANNEE			
PÉRIODE 1 : 2 UNITÉS	PÉRIODE 2 : 2 UNITÉS	PÉRIODE 3 : 2 UNITÉS	PÉRIODE 4 : 2 UNITÉS
Une semaine de vérification des prérequis et de remédiation Unité 1 : 2 ou 3 semaines Unité 2 : 3 semaines 1 semaine d'intégration et d'évaluation	Unité 3 : 3 semaines Unité 4 : 3 semaines Une semaine d'intégration et d'évaluation	Unité 5 : 3 semaines Unité 6 : 3 semaines Une semaine d'intégration et d'évaluation	Unité 7 : 4 semaines Une semaine d'intégration Une semaine d'évaluation finale

Chaque unité d'apprentissage constitue un ensemble cohérent d'acquis intégrés, susceptible d'être évalués. Elle est articulée autour d'un type de discours ancré dans l'action, car lié à des situations significatives d'apprentissage. Elle

propose un projet pédagogique et un parcours d'apprentissage pour le développement progressif des compétences, à partir de savoir-faire (1^{re} colonne du tableau) articulés avec des savoirs linguistiques, textuels, culturels et méthodologiques (2^e colonne), que l'élève mobilisera pour réaliser des activités (3^e colonne).

Dans une perspective formative, chaque unité débutera par l'évaluation des prérequis et des activités de remédiation avant de passer à une autre. Au terme de deux unités, une semaine est prévue pour intégrer les apprentissages réalisés et favoriser une utilisation adéquate des contenus appris dans les différentes séances.

Tout au long du cycle, les unités sont choisies de façon à favoriser un apprentissage en spirale, autrement dit, le même type de discours peut être abordé sur les trois années, mais à un niveau de complexité et d'approfondissement croissant.

TABLEAU DE PROGRESSION DES UNITES DU CYCLE 3 PAR ANNEE SCOLAIRE			
TYPES DE DISCOURS CONCERNÉS	ANNEE ET N° DE L'UNITE D'APPRENTISSAGE		
	7 ^E ANNÉE	8 ^E ANNÉE	9 ^E ANNÉE
NARRATIF DESCRIPTIF INFORMATIF	1. Communiquer par la langue et l'image	8. Communiquer par internet et par les réseaux sociaux	16. Lire et interpréter les messages des médias : lire un article de presse, lire une interview, une publicité...
NARRATIF	2. Lire et rapporter des événements et des faits 3. Lire les récits d'aventures : un récit de voyage, un récit de découvertes 4. Lire, dire et écrire un poème narratif, une fable	9. Lire et écrire un fait divers, une brève 10. Lire un conte	17. Lire et produire un récit de vie, une autobiographie, un journal intime 18. Lire une nouvelle
DESCRIPTIF	5. Décrire un lieu, un site, un objet, un animal 6. Lire et produire un portrait	11. Présenter des personnages célèbres, mythiques ou légendaires	19. Lire et décrire une œuvre d'art (BD, tableau de peinture, sculpture...)

INJONCTIF INFORMATIF EXPLICATIF	7. Lire et produire des consignes : consignes scolaires, règlements scolaires, consignes de jeux, consignes dans une notice d'emploi...	12. Lire des supports explicatifs/informatifs : un article, documents administratifs, textes documentaires simples... 13. Lire et produire des documents réglementaires scolaires et administratifs	20. Lire des supports documentaires à caractère fonctionnel, scientifique et technique
ARGUMENTATIF INTERACTIF		14. Exprimer son point de vue, ses sentiments, les justifier brièvement 15. Lire et présenter une saynète	21. Comprendre et justifier une position, un point de vue ; clarifier son point de vue, analyser un débat à la radio/TV, critiquer une idée. 22. Lire et jouer une pièce de théâtre

GENRES LITTÉRAIRES ABORDÉS	7E ANNÉE	8E ANNÉE	9E ANNÉE
	Le récit de voyage La fable	Le conte La saynète	L'autobiographie Le journal intime La nouvelle Le théâtre

COMPETENCES CIBLEES : C1, C2, C3 UNITE 2 : LIRE ET RAPPORTER DES EVENEMENTS ET DES FAITS Cette unité comprend : le compte rendu et le récit de faits/événements historiques.			
SAVOIR-FAIRE ET ATTITUDES	SAVOIRS/CONTENUS		SUGGESTIONS D'ACTIVITES (DE L'ELEVE OU DE L'ENSEIGNANT)
	LINGUISTIQUES ET TEXTUELS	CULTURELS ET MÉTHODOLOGIQUES	
Compétences C1/C2 : - Rapporter oralement l'événement principal vécu, écouté ou lu, en utilisant ses propres mots et expressions. - Demander une clarification à la suite d'un événement non compris oralement	- Sons en français, objet de difficultés pour les créolophones : sons /u / et /i / - Les verbes d'action / les verbes d'état	- Savoirs culturels liés au(x) thème(s) retenu(s) pour les textes de lecture - Planifier la prise de parole pour présenter un compte rendu oral	- Faire des exercices de correction phonétique (en cas de besoin) - Faire le compte rendu oral en français à une personne francophone, de 2 ou 3 événements présentés dans un journal télévisé (en créole), en racontant les

- Repérer les éléments (indices) de la narration dans un compte rendu oral : les actions, le temps, le lieu, les personnages - Dire comment repérer les indices du temps et du lieu. - Présenter oralement sa lecture d'un récit court. Compétence 3 - Rapporter les principaux événements d'un récit, en utilisant ses propres mots et expressions. - Reformuler de façon simple un compte rendu lu dans un journal - Résumer les principaux événements d'une leçon d'histoire - Raconter par écrit une suite d'événements à partir d'images. - Faire correspondre des événements à des dates historiques - Rapporter un événement historique dans une période donnée de l'histoire haïtienne.	- Les indicateurs chronologiques : dates, prépositions et articulateurs - Le passécomposé et ses valeurs - Les verbes transitifs directs - Les procédés de reprise (substituts grammaticaux)	- Tenir compte de la chronologie dans la rédaction d'un compte rendu oral - Préparation progressive du portfolio.	événements relatés.
	- Le lexique relatif au(x) thème(s) choisi(s) pour l'unité (à préciser)		- Élaborer une fiche de lecture d'un récit court lu à la maison où à la bibliothèque du collège.
	- L'organisation d'un récit d'événements (selon la chronologie) - L'organisation d'un compte rendu (les étapes) Les éléments d'une fiche de compte rendu narratif		- Faire le compte rendu d'une sortie en utilisant des croquis ou des photos ; légender les illustrations et leur donner un titre. - Faire le compte rendu d'une leçon d'histoire à laquelle un ami malade n'a pas pu assister... - Choisir les productions à insérer dans le portfolio.
Attitudes - Écouter attentivement des événements ou des faits racontés. - Rapporter fidèlement ces faits.	- Les caractéristiques d'un texte d'histoire.		
Critères d'évaluation Exactitude des faits rapportés Utilisation correcte des marques temporelles (verbes, articulateurs) Utilisation correcte du lexique approprié au thème Cohérence (enchaînement correct des idées). Originalité de la production.			

COMPETENCES CIBLEES : C1, C2, C3

UNITE 1 : COMMUNIQUER PAR LA LANGUE ET L'IMAGE

Cette unité porte sur les circonstances d'une situation de communication où on utilise la langue ou l'image.

SAVOIR-FAIRE ET ATTITUDES	SAVOIRS/CONTENUS		SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS
	LINGUISTIQUES ET TEXTUELS	CULTURELS ET MÉTHODOLOGIQUES	
- Identifier les éléments d'un échange oral : qui parle, à qui, où et quand ? - Relever les marques du destinataire dans un message oral et dans un message écrit. - Faire correspondre un énoncé à une situation de communication - Identifier les moyens pour communiquer oralement et par écrit - Repérer les éléments spécifiques à chaque type de communication (orale, écrite) - Faire correspondre les paroles d'une personne à un dessin - Interpréter une image en mettant l'accent sur les spécificités de ce type de communication. - À partir d'une lettre ou d'un courriel, identifier les éléments de la communication.	- Sons en français, objet de difficultés pour les créolophones (à déterminer) - Les marques de l'oral (voix, mimiques, gestuel, intonation) - Le présent l'indicatif et ses valeurs. - Le futur de l'indicatif et ses valeurs - La ponctuation (le point, les deux points, les guillemets) - Les pronoms interrogatifs - Le lexique relatif à la communication : émetteur, récepteur, réagir, message, information... - Les mots et expressions d'appel. - Les formules de politesse	- Thème relatif aux formes de communication actuelles - La prise en compte de la situation de communication pour planifier un échange oral ou la rédaction d'un texte	- Faire des exercices de correction phonétique (en cas de besoin) - Indiquer à quelqu'un le contexte d'une discussion télévisée conduite en créole ou en français : qui parle, à qui ? quand ? sujet traité. - Indiquer le sens de 2 ou 3 panneaux de signalisation, vus sur le chemin de l'école, ou à partir d'une image. - Compléter les vignettes d'une BD où manque le texte - Sur un thème d'échange par écrit, indiquer les conditions de communication pour se préparer à la rédaction de ce texte : qui écrit, à qui ? le message à transmettre, pourquoi ? - Décrire les éléments d'une situation de communication dans des jeux de rôles réalisés en classe.
Attitudes - Respecter les tours de parole - Penser aux conditions de la communication avant de prendre la parole	- Le schéma élémentaire de la communication : destinataire, destinataire, canal, message, contexte...		

- Penser aux conditions de la communication avant de planifier la production d'un texte.	Outils/éléments propres à la lecture de l'image : lumière, couleur, lien avec le texte dans l'image...		
Critères d'évaluation Identification correcte des éléments de communication d'une situation orale ou écrite Utilisation correcte du vocabulaire de la communication et des formes grammaticales Utilisation correcte d'un outil de communication oral ou écrit Interprétation correcte d'un support iconique (par l'image). Originalité de la production.			

COMPETENCES CIBLEES : C1, C2, C3 UNITE 3 : LIRE DES RECITS D'AVENTURES. Cette unité comprend le récit de voyage et le récit de découverte			
Savoir-faire et attitudes	Savoirs/contenus		Suggestions d'activités (de l'élève ou de l'enseignant)
	Linguistiques et textuels	Culturels et méthodologiques	
Compétences 1 et 2 - Émettre des hypothèses sur le contenu d'un texte d'après le titre - Repérer les différentes étapes d'un récit de voyage. - Repérer l'ordre chronologique des différents événements d'un récit de voyage - Repérer les indices du temps, de l'espace - Dire pourquoi certains faits sont des exploits. - Identifier les personnages d'un récit d'exploits, de voyage -Résumer l'itinéraire d'un personnage	-Les compléments circonstanciels de lieu et de temps - L'expression de la durée : les marqueurs chronologiques - Les temps verbaux du récit au passé : passé composé, accord du participe passé avec les auxiliaires être ou avoir ; imparfait	- Savoirs culturels liés au thème retenu ou au contexte culturel choisi dans les textes de lecture : thème du voyage, des découvertes, des exploits... -Procédé d'élaboration d'une fiche de lecture d'un récit d'aventures : titre, auteur, lieu et temps du récit, principaux événements racontés...	- Raconter oralement un voyage à partir de quelques images, d'une bande dessinée ou bien de la carte géographique d'un pays. - Faire écouter le début d'un récit et demander à un groupe d'élèves, à tour de rôle, de continuer chacun par un événement. - Une fois que le récit, qui doit être court, est produit, le faire évaluer par un élève puis par un autre. - Écrire une carte postale pour raconter un court voyage - Rédiger un récit d'aventures à partir d'un ensemble

-Relever les caractéristiques d'un personnage d'un récit de voyage lu. - Identifier le début d'un récit - Identifier la fin d'un récit -Repérer les marques du dialogue dans un récit d'aventure - Repérer des moments de suspense - dire pourquoi un récit écouté ou lu capte l'attention (dans les moments de suspense) Compétence 3 - Rétablir l'ordre chronologique d'un récit - Résumer un texte par ses propres mots - Donner une suite à un récit - Réécrire un récit de voyage en se basant sur les mêmes procédés que l'auteur.	-Les pronoms démonstratifs - Les homophones (à préciser) - Le lexique lié aux voyages aux exploits ou prouesses : héros, obstacles, exotisme, insurmontable, dépaysé, péripétie, découverte de nouveaux mondes -Les figures de style : la comparaison - Les étapes du récit : le schéma narratif (début, péripéties ou actions, fin). - Les marques du dialogue dans le récit : le tiret, les deux points, les guillemets et les verbes introducteurs	-Réinvestissement possible des acquis dans les leçons d'histoire, de géographie ou de SVT. -Préparation progressive du portfolio.	de mots/expressions appartenant au même champ lexical : île forêt, animaux sauvages, rencontre, fuite, danger, découvrir... - Deviner un récit à partir de l'affiche d'un film d'aventures - Élaborer, en petits groupes, une fiche de lecture, à partir d'un récit d'aventures lu en classe ou ailleurs ; demander à un ou deux groupe(s) de présenter oralement sa/leur fiche à toute la classe. Conserver chaque fiche dans le portfolio de l'élève.
Critères d'évaluation - Conformité de la production à un récit de voyage respectant la chronologie - Utilisation correcte des marques temporelles (verbes, articulateurs) - Utilisation correcte du lexique approprié au thème des voyages et des découvertes - Cohérence (enchaînement correct des idées) Originalité de la production			

COMPETENCES CIBLEES : C1, C2, C3

Unité 5 : lire et produire un portrait

SAVOIR-FAIRE ET ATTITUDES	CONTENUS / SAVOIRS		SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS
	Linguistiques et textuels	Culturels et méthodologiques	
Compétences 1 et 2 - Indiquer les circonstances de la description de la personne : qui est décrit, qui décrit, pour qui décrit-il, pourquoi ? - Relever à partir d'une image ou d'un texte les principaux traits physiques de la personne décrite - Reformuler les principaux traits de caractère d'une personne décrite - Dire comment le portrait est introduit dans un texte : suite à une histoire, avant une action... - Écouter et identifier les principales caractéristiques d'un personnage dans la littérature/les arts (ou en mythologie) - Identifier les étapes de la description d'une personne - À partir d'un portrait (à travers une photo, une BD ou un texte), indiquer le point de vue adopté. - Utiliser les outils de la description - Se représenter mentalement un personnage en fonction de sa description - Présenter un portrait à l'oral Compétence 3 - Utiliser les différentes sensations visuelles, auditives, olfactives, tactiles pour décrire un personnage - Comparer deux portraits de la même personne.	- Les marques de caractérisation : l'expansion du nom (le complément du nom) - Les adjectifs et pronoms possessifs - Les figures de style : la comparaison - Le sens propre/le sens figuré. - Le lexique relatif aux cinq sens : vue, odorat, ouïe, toucher, goût - Les champs lexicaux liés aux parties du corps humain, aux qualités, aux caractères - Les fonctions du portrait - Les différences entre le portrait physique et le portrait moral	- Des savoirs culturels liés au thème retenu ou au contexte culturel choisi dans les textes de lecture (par exemple, les relations sociales) - Observation attentive de la personne à décrire pour déterminer les aspects à retenir dans le portrait. - Lecture de différents portraits pour savoir comment procéder en distinguant les traits physiques et les traits de caractère. - Intégration de ces deux aspects du portrait pour en réaliser un, avant la présentation orale ou la production écrite.	- Élaborer une fiche de synthèse de la description d'un personnage typé comme un clown, un monstre, un « mardi-gras », un loup-garou... - Chaque élève prépare par écrit le portrait d'un autre élève et le présente oralement devant la classe. L'élève qui est décrit donne son point de vue. Attention, il faut éviter de formuler des informations négatives et toute forme de discrimination. (Activité ludique). - Jeu d'identification : choisir un objet, un animal, une star ; se mettre à sa place et se décrire sur les plans physique et moral. « Si j'étais un arbre, je serais... », « si j'étais telle vedette, je serais... » - Devinette : Choisir un(e) élève de la classe et le décrire oralement sans le (la) nommer. La classe va le (la) reconnaître, si elle n'arrive pas, donner une autre indication, puis une autre... - Réaliser un projet d'écriture court pour une exposition de portraits de personnages célèbres, comprenant un texte accompagné d'une photo ou d'un dessin ou d'un travail de peinture fait par les élèves.

Attitude Éviter de dire du mal ou d'agresser la personne à décrire	- L'organisation d'un portrait.		
Critères d'évaluation - Présentation correcte des éléments constitutifs du portrait - Interprétation adéquate d'un support, image... - Cohérence dans la présentation des deux aspects d'un portrait - Utilisation correcte des outils grammaticaux du portrait - Originalité de la production du portrait			

COMPETENCES CIBLEES : C1, C2, C3

UNITE 6 : LIRE ET ECRIRE UN POEME NARRATIF, UNE FABLE

SAVOIR-FAIRE ET ATTITUDES	CONTENUS/SAVOIRS		SUGGESTIONS D'ACTIVITES (DE L'ELEVE OU DE L'ENSEIGNANT)
	LINGUISTIQUES ET TEXTUELS	CULTURELS ET METHODOLOGIQUES	
Compétences 1 et 2 - Réciter de façon expressive un poème narratif - Expliquer les fonctions du poème narratif et de la fable (le but de l'auteur) - Identifier et reformuler les étapes du récit dans un poème - Relever les éléments du récit dans la fable : lieu, temps, actions - Indiquer les éléments d'une description dans un poème - Décrire l'organisation d'une fable - Repérer et comprendre les marques de dialogue dans une fable. - Présenter les personnages de la fable - Définir le rôle des animaux dans une fable et en relever	- La phrase simple et la phrase complexe	Savoirs culturels liés aux thèmes de lecture	- Réaliser la mise en scène d'une fable portant sur le thème abordé en classe (par exemple, la ruse). - Produire une fable par binôme sur le thème de la ruse par exemple, en prenant pour personnages des animaux avec les caractéristiques relevant de l'imaginaire haïtien. - Réaliser un projet de classe consistant à répertorier des personnages imaginaires haïtiens sous forme de glossaire pour le partager avec les autres classes. Pour cela, il faut s'informer auprès des adultes et sur internet (Ex : contes haïtiens ou antillais en créole et en français) pour les recenser.
	- L'accord du participe passé avec l'auxiliaire être ou avoir.	- La qualité de la diction, des sonorités, du rythme, de l'intonation pour lire avec expressivité une fable ou un poème.	
	- les adverbes en « ment »	- Le choix d'une démarche collaborative d'écriture de la fable : * la leçon à donner, son illustration par un récit, les personnages... * l'organisation des	
	- Le lexique de la poésie : recueil de poésie, poème, vers, strophe, rime, syllabe		
	- Le champ lexical en rapport avec les textes de lecture		
	- L'image poétique, la métaphore, la personnification		

la leçon de morale Compétence3 - Expliquer les sentiments que fait naître le poème chez le poète sur un thème donné (par exemple la nature) - Présenter des événements à travers l'action et le dialogue - Reformuler la morale d'une fable - Illustrer un conseil par un récit - Ajouter un conseil (la morale) à un poème narratif. Attitudes - S'approprier des attitudes citoyennes - Savoir tirer une leçon d'un événement, comme exemple.	- Les graphies des sons /é/ et /è/ à l'intérieur et à la fin d'un mot - Le type d'écriture d'un poème : disposition des vers, strophes - Le schéma de la fable : récit et morale - Les caractéristiques des personnages d'une fable	idées, la rédaction * la relecture et la correction.	- Élaborer en groupes une courte fable ou un récit en vers, en partant d'un conseil : ne pas juger les autres à partir des apparences. Faire un dessin ou une bande dessinée pour illustrer la fable.
Critères d'évaluation - Adéquation de la production aux caractéristiques d'un poème ou d'une fable - Emploi correct des formes grammaticales - Emploi du lexique approprié au thème - Cohérence de la production - Originalité de la production.			
COMPETENCES CIBLEES : C1, C2, C3 UNITE 7 : LIRE ET PRODUIRE DES CONSIGNES : CONSIGNES SCOLAIRES, CONSIGNES DE JEUX, CONSIGNES DANS UNE NOTICE D'EMPLOI			
SAVOIR-FAIRE ET ATTITUDES	SAVOIRS ET CONTENUS		SUGGESTIONS D'ACTIVITES (DE L'ELEVE OU DE L'ENSEIGNANT)
Compétences 1 et 2 - Situer une consigne dans son contexte (école, jeu, notice d'emploi d'un objet...) et dire à quoi elle sert. Les consignes scolaires - Lire de façon expressive une consigne scolaire - demander oralement une clarification à la suite d'une consigne écoutée	Linguistiques et textuels -Phonétique : sons en français, objet de difficultés pour les créolophones : sons /eu/, /œ/	Culturels et méthodologiques Exemples de thèmes de lecture : la vie scolaire, les loisirs, le bricolage...	- Procède au repérage de consignes dans différents manuels et ou cahiers de classe dans différentes disciplines - Remplir un tableau avec les différentes informations contenues dans une consigne - Expliquer à ses camarades les consignes pour respecter la discipline de l'école

- Repérer les différents éléments d'une consigne pour déterminer les tâches à accomplir - Identifier l'ordre des tâches à accomplir - Expliquer à un autre élève une consigne de l'enseignant ou celle d'un manuel. - Faire correspondre une consigne à sa réponse (tâches correspondantes). Les consignes dans un jeu, une recette de cuisine - Indiquer le domaine du jeu (jeu social, jeu éducatif, jeu sur internet...) - Indiquer les étapes du jeu - Décrire les joueurs - Expliquer les règles d'un jeu - Indiquer les étapes de préparation d'un plat à partir d'une recette de cuisine. Les consignes dans une notice d'emploi - Décrire les étapes d'une mise en marche d'un appareil à partir d'un mode d'emploi - Déterminer le destinataire de la consigne - Identifier l'ordre d'apparition des actions à accomplir - Reformuler à l'oral cette consigne. Compétence 3 - Remplir un formulaire scolaire - Reformuler des consignes scolaires - Rédiger des consignes correspondant à des logos - Rédiger des consignes de sécurité - Formuler des consignes de panneaux de signalisation - Rapporter, sous forme de récit, des consignes dans un mode d'emploi.	- L'expression de l'obligation - L'impératif - L'infinitif et ses valeurs - La phrase interrogative - L'expression de la chronologie : les mots de liaison - Les homophones : ces/c'est/s'est - Le lexique relatif aux consignes scolaires aux jeux et aux notices d'emploi - les verbes correspondant aux consignes en fonction du thème - Les caractéristiques d'un texte injonctif : l'organisation des consignes	- Stratégies de compréhension d'une consigne pour pouvoir la réaliser - Détermination de la tâche à réaliser avant de formuler la consigne et l'inverse quand il faut exécuter une consigne - Adoption d'une façon de lire une consigne - Réinvestir ses acquis dans la compréhension et l'exécution des consignes dans les autres disciplines	- Expliquer à la classe ou à un groupe d'élèves sa recette de cuisine favorite - Les élèves sont repartis par groupe de 4, 5. Chaque groupe invente une recette de cuisine basée sur la culture culinaire haïtienne. Puis, il en élabore les consignes. La classe réalise un ouvrage de recettes qu'il expose à la bibliothèque de l'école - Chercher sur internet des jeux dans 3 ou 4 contextes différents, chaque groupe présente son jeu (y compris des jeux éducatifs) puis constituer un album de jeux Les groupes formés recensent les jeux traditionnels haïtiens et élaborent pour des consignes pour chaque jeu. Exemple le jeu de dominos ou de carte 4-3-7, « piller », « osselets », « jeu de marbre », etc. Ils vérifient l'existence de ces jeux dans le monde francophone, surtout dans la Caraïbe, pour en faire ressortir les différences. Après l'accord de la direction, ils exposent cette production à la bibliothèque de l'école. - Choisir les productions à insérer dans le portfolio.
---	---	--	--

- Produire un dialogue au sujet de consignes dans un mode d'emploi.			
Attitudes - Vérifier si la réponse à une consigne correspond à ce qui est demandé.			
Critères d'évaluation - Vérification de la conformité d'une consigne à sa réalisation - Reformulation correcte de consignes scolaires dans différentes disciplines - Rédaction cohérente des consignes d'un jeu ou d'une notice d'emploi - Utilisation correcte des outils linguistiques relatives aux consignes et à leurs réalisations - Originalité de la production orale et écrite.			

8^e année

COMPETENCES CIBLEES : C1, C2, C3			
UNITE 8 : COMMUNIQUER PAR INTERNET ET PAR LES RESEAUX SOCIAUX			
SAVOIR-FAIRE ET ATTITUDES	SAVOIRS/CONTENUS		SUGGESTIONS D'ACTIVITES (DE L'ELEVE OU DE L'ENSEIGNANT)
Compétences 1et 2 -Identifier les éléments d'un échange sur internet et par les réseaux sociaux : qui parle, qui écrit, à qui, ou, quand, comment ? - Repérer les différents supports et réseaux sociaux pour communiquer en ligne - Identifier le sujet de l'information à chercher sur internet - Consulter des pages web en rapport avec le sujet - Sélectionner les informations utiles	Linguistiques et textuels	Culturels et méthodologiques	- Identifier à partir d'un extrait d'une conversation en ligne, en créole ou en français, les éléments de la communication. Expliquer les particularités de cette forme de communication. - Deux ou trois élèves avec l'aide de l'enseignant d'informatique montrent
	-Les types de phrases : la phrase interrogative - Les procédés de reprise : les substituts grammaticaux -Le discours direct et indirect	- Substituts de la communication : emojis, émoticônes, stickers, etc. - Thèmes possibles : l'usage des technologies, les découvertes scientifiques.	

- Dire comment se fait cette sélection - Regrouper des informations sur le même sujet, trouvées dans deux sites différents. - Échanger des informations sur les réseaux sociaux - Interpréter le caractère multidimensionnel du message (oral, visuel, écrit) - Vérifier que les informations sur les réseaux sociaux sont exactes - Évaluer l'impact du support numérique sur le message véhiculé - Utiliser le lexique de base relatif aux technologies de l'information et de la communication Compétence 3 - Faire une recherche pour préparer un dossier sur un thème demandé - Prendre des notes à partir d'un site - Chercher sur internet un jeu éducatif ou un jeu de société - Manier les outils technologiques relatifs à l'accès à internet et aux réseaux sociaux - Produire des messages via internet et les réseaux sociaux. Attitudes - Respecter l'autre et sa vie privée au cours des échanges - Adopter une attitude critique face aux messages sur les réseaux sociaux - Vérifier l'information et se méfier des fausses informations - Être attentif aux risques des réseaux sociaux.	- Le pluriel des mots composés. - Les homophones : <i>quand</i>, <i>quant</i>, <i>qu'en</i>. - Correspondance phonie-graphie en français, objet de difficultés pour les créolophones : le son /é/ et ses graphies : <i>er</i>, <i>é</i>, <i>er</i>, <i>es</i>... - Le lexique relatif à la communication en ligne (profil, <i>like</i>, audience, statut, partager, télécharger, commentaires...) - Marques du discours multidimensionnel : images et audio(visuel) associés au texte écrit	- Prise en compte de la situation de communication pour planifier un échange sur internet (choix du réseau, du forum...) - Informations sur les conditions d'utilisation des réseaux sociaux	à la classe comment utiliser un réseau social comme <i>Snapchat</i>. - Deux ou trois élèves choisissent quelques emojis ou stickers et expliquent à la classe leur sens et leurs emplois. - Les élèves sont répartis en deux groupes pour échanger sur un devoir de géographie : un groupe envoie un message sur <i>WhatsApp</i>, et l'autre réagit. - La classe crée avec l'aide de l'enseignant un groupe de travail pour les échanges à distance. - Organiser un débat entre des élèves qui imaginent le monde sans internet. - Choisir les productions à insérer dans le portfolio.
Critères d'évaluation - Choix pertinent et exact des informations recueillies sur internet - Utilisation correcte des outils grammaticaux et lexicaux liés à la communication numérique - Interprétation correcte d'un message multidimensionnel - Cohérence de la production - Originalité de la production orale ou écrite.			

COMPETENCES CIBLEES : C1, C2, C3

UNITE 9 : LIRE ET REDIGER UN FAIT DIVERS, UNE BREVE

SAVOIR-FAIRE ET ATTITUDES	SAVOIRS ET CONTENUS		SUGGESTIONS D'ACTIVITES (DE L'ELEVE OU DE L'ENSEIGNANT)
Compétences 1 et 2 - Écouter un fait divers à la radio ou à la télé - Relever les informations relatives à un fait divers à partir du journal d'informations à la radio ou à la télévision. - Différencier le fait divers de la brève en fonction de leurs caractéristiques propres - Découvrir le caractère particulier ou insolite dans un fait divers - Relever les informations sur les personnages, le lieu, le temps, la source ou l'origine des propos dans un fait divers. - Raconter oralement un fait divers (à partir d'une information à la radio, à la télé ou un journal lu) - Rendre compte à l'oral d'un événement d'actualité Compétence 3 - Relever les informations clés et le caractère particulier dans un fait divers à partir d'un journal écrit.	Linguistiques textuels - La nominalisation - Les articles définis/indéfinis - Les connecteurs d'énumération - Les verbes intransitifs - La phrase active, la phrase passive Les homophones : <i>où/ou ; d'en/dans</i> - Le lexique des médias et de l'information : titre, rubrique, presse, la une, accrocheurs... - Le lexique lié aux émotions : émoi, stupeur...	Culturels et méthodologiques Contenus thématiques liés aux sujets des faits divers -Réflexion sur la fonction du fait divers dans la presse et dans la société - Préparation des éléments nécessaires et les destinataires de la brève ou du fait divers à produire.	- Deux ou trois élèves rapportent à tour de rôle à l'oral un fait divers insolite lu dans la presse écrite. Les autres réagissent à chaque fois pour donner leurs points de vue. - Les élèves rédigent un fait divers sur un accident de la circulation vu en venant de l'école. - Rédiger un fait divers insolite par groupe de 3, 4 à partir d'un titre accrocheur, d'une image, d'un thème ou d'un fait d'actualité Préciser si l'événement est dramatique, insolite ou extraordinaire. - Transformer une brève en un article de fait divers. Pour cela, respecter les règles d'écriture et de présentation de ce genre et utiliser des procédés destinés à susciter l'intérêt des lecteurs. Deux textes seront publiés dans le journal de la classe. Les élèves diront pourquoi ils auraient été choisis. - L'enseignant distribue des journaux ou des textes issus de journaux francophones dans lesquels des groupes de 3, 4 élèves identifient les faits divers. Puis, ils présentent les informations de base (qui, quoi, quand, où, pourquoi, comment) et les indices de lieu et de temps (ancrage de l'événement dans la réalité). Chaque groupe explique quel aspect justifie que l'article soit un fait divers.

- Prendre des notes en vue d'informer quelqu'un sur ce fait divers. -Rédiger une suite d'événements d'un fait divers -Rédiger un fait divers à partir d'une photo, d'un titre en tenant compte des contraintes de son écriture. - Décrire les réactions suite à un fait divers - Produire une courte réflexion sur la fonction du fait divers dans la presse et dans la société.	- L'organisation d'un fait divers et d'une brève. - Les caractéristiques du fait divers : qui où, quoi, quand, comment, pourquoi, style impersonnel, la 3^e personne, « on », les procédés d'accroche...		- Rédiger un texte à placer sur un forum ou un réseau social pour réagir à un fait divers (résumer ce fait divers avant de réagir) - Choisir les productions à insérer dans le portfolio.
Attitudes - S'intéresser à l'actualité à travers la presse et le journal télévisé - Avoir une attitude critique face au fait divers.			
Critères d'évaluation : - Pertinence de la production (le texte présente bien un fait divers dans ses caractéristiques propres) - Exactitude des contenus présentés - Cohérence de la production orale ou écrite - Utilisation appropriée des formes grammaticales et du lexique liés au fait divers - Originalité de la production.			

COMPETENCES CIBLEES : C2, C3
UNITE 10 :LIRE ET PRODUIRE UN CONTE

SAVOIR-FAIRE ET ATTITUDES	SAVOIRS/CONTENUS		SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS
	LINGUISTIQUES ET TEXTUELS	CULTURELS ET METHODOLOGIQUES	
Compétences 1 et 2 - Faire des hypothèses sur le conte, à partir du titre, de l'image... - Restituer oralement un conte lu en mettant l'accent sur la mise en jeu et la théâtralisation. - Situer un conte dans son contexte : catégorie de conte, époque lointaine et imprécise- lieux non précisés- mission d'un héros ou héroïne- quête d'un personnage ou d'un objet...) - Identifier, à partir d'indices, le début et la fin d'un conte. - Identifier les personnages en relevant le rôle joué par chacun d'eux au sein d'un conte Compétence 3 -Relever les formules d'ouverture et de clôture dans un conte.	- Les procédés prosodiques : rythme, pause, accentuation. - Les procédés de reprise (substituts nominaux). - Le passé simple - Le complément circonstanciel de temps et de lieu -Les homophones : c'est/sait/ces/ses	- Thèmes culturels relatifs au contexte du conte étudié	- Faire une lecture comparée d'un conte haïtien et d'un conte francophone (exemple le conte ivoirien « Les lignes de la main »). - Représenter sous forme de dessin ou d'image un personnage de son choix tiré d'un conte lu. Accompagner son travail d'un descriptif en s'appuyant sur les traits caractéristiques du personnage choisi. - Réagir et exprimer son point de vue sur un conte lu. - Préparer, en groupes, une annonce d'un concours organisé par l'école pour le meilleur conte (conditions de participation, volume, catégorie du conte, délai d'envoi, prix à attribuer...) - Faire partie du groupe de sélection ; préciser les critères du meilleur conte. - Choisir les productions à insérer dans le portfolio.
	- Le lexique des termes mélioratifs ou péjoratifs. - Les synonymes/les antonymes -Le lexique du conte merveilleux	- Comprendre la dimension orale des contes - Adopter une démarche de préparation d'une fiche de lecture : titre, auteur, résumé, principaux personnages, ce qu'on a aimé dans le conte...	

- Préparer un questionnaire sur un conte - En lien avec le savoir-faire précédent, préparer une fiche de lecture d'un conte - Repérer les éléments renvoyant aux caractères magiques ou surnaturels du conte. - Comparer les actions et les personnages dans deux contes appartenant à deux contextes francophones différents.	- Le schéma narratif d'un conte - Les rôles des personnages : héros, auxiliaire, opposant.		
Critères d'évaluation - Lecture expressive d'un conte - Identification correcte des caractéristiques d'un conte - Élaboration d'une fiche de lecture d'un conte - Emploi correct des formes grammaticales et lexicales - Cohérence de la production - Originalité de la production.			

COMPETENCES CIBLEES : C2, C3

UNITE 11 : PRESENTER DES PERSONNAGES CELEBRES, MYTHIQUES OU LEGENDAIRES

SAVOIR-FAIRE ET ATTITUDES	SAVOIRS/CONTENUS		SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS
Compétences 1 et 2 - Identifier, à partir d'indices, un personnage célèbre à travers les arts (littérature et peinture) et les sociétés francophones - Identifier, à partir d'indices, un personnage mythique, légendaire - Écouter des textes lus ou des enregistrements pour déterminer les caractéristiques du personnage décrit - Reformuler les étapes de la vie d'un personnage célèbre à partir d'un texte historique ou littéraire - Décrire la relation de ces types de personnages avec l'histoire et la société	Linguistiques et textuels	Culturels et méthodologiques	- 4 ou 5 élèves choisissent chacun de s'identifier à un personnage mythique ou légendaire qu'ils présentent à la classe en insistant sur ses traits dominants. - Des groupes de 3 ou 4 élèves présentent un personnage célèbre de la société haïtienne : par exemple, Maurice Sixto. - Travaux de groupes : chaque groupe prépare une carte mentale (une fiche) sur un personnage historique choisi, comme Jean Jacques Dessalines. Cette carte doit contenir des informations suivantes : époques, réalisation, profession, quelques éléments du portrait physique et moral, rapport avec l'histoire d'Haïti. - Deux ou trois élèves présentent devant toute la classe dans un exposé, la représentation qu'on fait de Bouqui et de Malice. - Travail de groupes : reconnaître des personnages célèbres à partir de leurs photos, chercher de brèves informations sur eux, à partir d'internet ou d'un dictionnaire des noms propres et préparer une fiche pour chaque personnage. - Réaliser une interview
	- Le groupe du nom et ses expansions : complément du nom et adjectif qualificatif épithète - la proposition relative et les pronoms relatifs - Le pluriel des mots composés. - L'expression de la comparaison, de l'hyperbole - Le sens propre/sens figuré - Le lexique relatif à la notoriété. - Le lexique relatif à la bravoure, à la légende, au mythe	Thèmes possibles : la notoriété dans l'art, la science... ; le monde des légendes - La recherche des informations relatives aux personnages, mythiques et légendaires, célèbres, à travers l'histoire, les arts, les cultures haïtienne, française ou francophones. - Les techniques de préparation d'une interview - Le fonctionnement et les enjeux d'une description d'un personnage célèbre - Réinvestissement de ces acquis dans les cours d'histoire, de sciences, d'art...	
Compétence 3 - Exprimer ses impressions sur le portrait d'un personnage célèbre, mythique ou légendaire - l'effet produit par la présentation de ces types de personnages (surprise, admiration, peur...) - Préparer et réaliser une interview avec un personnage célèbre (chanteur, footballeur...) - Faire une présentation d'un personnage célèbre, légendaire ou mythique.	- Le mode de présentation de personnages célèbres : statut social et matrimonial, traits physiques, traits moraux étapes de sa carrière... - Le mode de présentation de personnages légendaires ou mythiques.		

Attitudes - Respecter la vie privée des personnes célèbres			- sélectionner des réponses à présenter à la classe.
Critères d'évaluation : - Adéquation à l'organisation d'une présentation de personnages célèbres - Exactitude des informations sur le personnage - Emploi correct des formes grammaticales et lexicales - Cohérence de la production - Originalité de la production.			

COMPETENCES CIBLEES C1, C2, C3

UA.12 : LIRE DES SUPPORTS EXPLICATIFS/ INFORMATIFS : ANNONCE, DOCUMENT ADMINISTRATIF, TEXTE DOCUMENTAIRE SIMPLE.

SAVOIR-FAIRE ET ATTITUDES	SAVOIRS ET CONTENUS		SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS
Compétences 1 et 2 - Repérer les éléments qui accompagnent l'information : titre, sous-titres, illustration (tableaux, photos...) - Identifier les conditions de l'information : qui informe qui, à propos de quoi, pourquoi, quand et où ? - Identifier et reformuler l'information principale véhiculée dans un texte écouté ou lu - Lire une annonce et en dégager les principales informations - Rapporter des informations ou une explication à partir d'un tableau ou d'un schéma - Établir les relations entre l'information principale et les informations secondaires - Reformuler oralement une explication écoutée ou lu - Identifier les différentes étapes du texte explicatif	Linguistiques et textuels	Culturels et méthodologiques	- Par groupe de 3, 4, les élèves produisent un texte documentaire simple en l'accompagnant d'un ou plusieurs supports visuels. - Produire des annonces sur des thèmes variés. - Préparer une fiche de lecture pour 3 textes informatifs lus sur le même thème. Puis rédiger la synthèse de ces différents articles en faisant ressortir leurs particularités. - Par groupes, produire des fiches thématiques à afficher en classe (à partir d'informations recherchées par chaque groupe sur un objet, un animal ou un métier)
	- La phrase nominale - la phrase interrogative : l'interrogation partielle (rappel) - La subordination : l'expression de la cause et de la conséquence - Le présent de vérité générale - Les préfixes et les suffixes (suite) - Le lexique technique et scientifique propre aux domaines des textes de lecture.	- Thèmes en rapport avec la lecture : les métiers, l'usage des formulaires administratifs, l'action sur l'environnement. -Une démarche d'une lecture sélective d'un texte (en fonction de l'information recherchée). - La stratégie de lecture d'un texte explicatif, relative à la reconnaissance de son plan : phase de questionnement (introduction), phase	

Compétence 3 - Prendre des notes à partir d'informations écoutées ou lues pour informer quelqu'un	- Les procédés de la définition	explicative (réponse à la question posée, développement), phase conclusive (conclusion).	- Choisir les productions à insérer dans le portfolio.
- Insérer des éléments informatifs dans une narration - Insérer une explication à la suite d'une information - Rédiger des informations à partir d'un tableau ou d'un schéma. - Présenter des éléments d'information dans un tableau - Produire une annonce - Expliquer le fonctionnement d'un objet (décrire comment il fonctionne) - Préparer une fiche de lecture d'un texte informatif lu	- Les étapes d'un texte explicatif et/ou informatif		
Attitudes - Observer une attitude objective en rapportant une information ou une explication. - Avoir une attitude critique face à une information.			
Critères d'évaluation : - Identification correcte des informations principales et secondaires d'un texte - Utilisation correcte des formes grammaticales et lexicales - Cohérence de la production - Originalité de la présentation et de l'analyse.			

COMPETENCES CIBLEES : C1, C2, C3

UNITES 13 : LIRE ET PRODUIRE DES DOCUMENTS REGLEMENTAIRES SCOLAIRES ET ADMINISTRATIFS

SAVOIR-FAIRE ET ATTITUDES	SAVOIRS ET CONTENUS		SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS
Compétences 1 et 2 - Adopter l'intonation adaptée à la lecture expressive des règlements. - Relever les types de règlements présents dans son environnement scolaire - Présenter et expliquer les règlements intérieurs de l'école, relatifs à la discipline, à la santé et l'hygiène, à l'environnement physique, à la tenue vestimentaire, etc. - Décrire les rôles du personnel scolaire - Comprendre et expliquer des règlements administratifs dans des contextes familiaux. - Comprendre l'organisation des textes réglementaires t administratifs - Formuler des ordres formels à l'aide d'énoncés injonctifs Compétence 3 - Élaborer des règlements en réponse à un problème de fonctionnement de la classe ou de l'école - Rédiger des règlements contenant des interdits et des obligations relatifs au fonctionnement de sa classe relatifs au respect de soi et de l'autre, au respect des matériels de l'école... - Traduire en créole les règlements administratifs de l'école à l'intention des	Linguistiques et textuels - L'intonation (avec possibilité de comparaison en créole et en français) - Les types de phrases : la phrase injonctive - L'infinitif négatif - L'impératif négatif - Le lexique de l'administration scolaire - Le lexique des notions de base de droit de devoir, des règlements administratifs, etc. - La structure d'un règlement : paragraphes, sous-titres ; tirets ou numéros (articles)	Culturels et méthodologiques - Savoirs culturels liés à la communauté éducative dans les aspects constituant les règlements - Thèmes possibles : vivre ensemble, solidarité, vie à l'école - Étapes d'élaboration d'un règlement : identification du problème, recherche de solutions, confrontation des propositions, choix et rédaction du règlement. - Participation à l'élaboration collective des règles de vie de la classe et de l'école. - Participation active à la vie de la classe et de l'école en respectant les règles	- Produire un texte pour assurer l'entretien de la classe et son environnement - Préciser les conditions d'une excursion que compte organiser l'école - Préciser les conditions d'une sortie en rapport avec le cours de sciences - Réaliser un projet : organiser une séance de débat du conseil de la classe pour produire un texte sur le règlement intérieur - La classe est répartie en groupes : chaque groupe travaille sur l'élaboration du règlement de la classe, ensuite, ils échangent leurs textes pour l'approuver ou le modifier en jouant le rôle d'un conseil de classe. Ces règlements peuvent être illustrés par des affiches bilingues (en créole et en français) - Des groupes de 3, 4 élèves élaborent des dépliants contenant les règlements disciplinaires, (éventuellement dans les deux langues). Ces règlements peuvent être illustrés ; l'un des textes sera affiché sur le mur de l'école. Les élèves disent pourquoi ce texte précisément aura été choisi. - Lister les différents aspects retenus dans les règlements interne de l'école. Les compléter en proposer d'autres jugés nécessaires pour le bon fonctionnement de l'établissement. Puis, partager ce travail avec la direction de l'école. - Thèmes possibles : droits et devoirs, discipline, respect des matériels, hygiène et sécurité, etc. - Aider une personne illettrée rencontrée à la mairie à remplir des formulaires en français. - Écrire une lettre à l'assurance pour demander d'être dédommagé suite à la destruction de la récolte d'un membre de la famille. - Choisir les productions à insérer dans le portfolio.

parents ou tuteurs .		de vie.	
Attitudes - Une démarche co-constructive et une attitude collaborative basée sur un souci démocratique par la confrontation des propositions et des idées du groupe. - Observer des comportements citoyens - Faire preuve d'objectivité dans la rédaction de ce type de texte			
Critères d'évaluation - Pertinence de la production (le texte présente bien un règlement dans ses caractéristiques propres) - Exactitude des contenus présentés - Cohérence de la production orale ou écrite - Utilisation appropriée des formes grammaticales et du lexique liés au règlement scolaire ou administratif - Originalité de la présentation du règlement.			

COMPETENCES CIBLEES : C1, C3

UNITE 14 : EXPRIMER SON POINT DE VUE, SES SENTIMENTS, LES JUSTIFIER BRIEVEMENT

SAVOIR-FAIRE ET ATTITUDES	SAVOIRS ET CONTENUS		SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS
	LINGUISTIQUES ET TEXTUELS	CULTURELS ET MÉTHODOLOGIQUES	
Compétence 1 - Relever et utiliser les mots et expressions qui marquent la présence de l'auteur dans un texte - Identifier à partir de l'écoute d'une présentation à la télévision ou à la radio, les arguments d'un locuteur qui défend son point de vue sur un sujet précis. - Exprimer son accord, son désaccord - Exprimer des jugements positifs ou négatifs - Exprimer son point de vue à la suite d'un	- Les procédés prosodiques : rythme, pause, accentuation - Le présent de vérité générale (rappel) - Les verbes déclaratifs, les verbes d'opinion (pour exprimer l'accord, le désaccord) - Les synonymes	Contenus culturels liés aux thèmes de lecture retenus	- Réagir devant une affiche publicitaire en mentionnant son point de vue, en explicitant ses raisons et exprimer ses sentiments - Relater une discussion entre deux spectateurs à la suite d'un match de football, en mettant en relief les arguments pour et contre - Donner son point de vue et ses raisons d'un bon partage de la richesse dans un pays pauvre comme Haïti - La classe écrit une lettre au maire du quartier pour demander le ramassage d'ordures dans les environs de

récit ou d'une description écoutés. - À partir d'un enregistrement d'une discussion, dire comment est défendu le point de vue d'une ou de deux personnes - Illustrer la justification d'un point de vue à l'aide d'exemples - Défendre son point de vue en donnant les raisons de son jugement Compétences 1 et 2 - Distinguer un fait ou une information de l'expression d'une opinion sur ce fait ou sur cette information - Identifier des circonstances pouvant inciter à prendre position ou à émettre une opinion : thème, besoin de réponse, interlocuteurs... - Repérer et utiliser des marques d'une opposition déclarée ou implicite à une position - Formuler des arguments pour justifier un point de vue ou une information donnée. - Exprimer ses sentiments en fonction d'un choix - Identifier et utiliser des procédés permettant de justifier un point de vue - Présenter son point de vue et le justifier sur une situation sociopolitique. Attitudes - Être conscient de la différence - Respecter et accepter un point de vue différent - Faire preuve d'esprit critique et d'autonomie	- Les connecteurs logiques : explication, opposition (mais, pourtant), et d'addition - Les subordonnées : complétive, oppositive - Les pronoms et adjectifs possessifs L'expression de la subjectivité (modalisation) : d'après moi, selon moi, pour ma part, il me semble que..., les termes péjoratifs ou mélioratifs - Le lexique lié à l'expression des sentiments	- Recherche des idées et des arguments pour justifier un point de vue	l'école, en exprimant les sentiments de la classe et en s'appuyant sur trois arguments. -
--	---	--	---

Critères d'évaluation - Adéquation de la production aux caractéristiques du type de production - Cohérence des idées - Utilisation correcte des formes grammaticales et lexicales - Originalité de la production orale ou écrite			
--	--	--	--

COMPETENCES CIBLEES : C2, C3 UA. 15 : LIRE ET PRESENTER UNE SAYNETE			
SAVOIR-FAIRE ET ATTITUDES	SAVOIRS ET CONTENUS		SUGGESTIONS D'ACTIVITES (DE L'ENSEIGNANT OU DE L'ELEVE)
Compétences 1 et 2 - Identifier une saynète à partir de la présentation (typographie) du texte - Reformuler oralement les principales actions d'une saynète - Identifier les caractéristiques du texte théâtral à travers la saynète - Analyser brièvement l'organisation d'une saynète : scène, personnage, chute, etc. - Relever les indices de la tonalité dans une	LINGUISTIQUES ET TEXTUELS	CULTURELS ET METHODOLOGIQUES	- L'enseignant distribue ou fait écouter une saynète. - Les élèves lisent une saynète, par exemple « Après l'orage...il y a le coup de foudre » de Franck Laisne, ou « A l'hôpital » de François Fontaine. La classe se divise en deux groupes, l'un représente la saynète en incarnant ses différents personnages par le jeu théâtral, l'autre joue le rôle de spectateur. Le groupe 2 donne son avis sur la représentation. Puis, toute la classe participe aux échanges et commentaires sur la présentation. - Réalisation d'un projet : écrire une saynète sur un
	- L'intonation - Le discours direct - les adverbes	- Thèmes en rapport avec le sujet de la saynète Exemples de saynète à proposer.	
	- Les signes de ponctuation : deux points, tiret, - Les prépositions : <i>de, sur, en</i>, etc.	- Organisation de la production en fonction des règles propres à la saynète - Planification des étapes	

saynète : comique, dramatique - Expliquer le rôle de la didascalie dans un texte de théâtre - Jouer une saynète en utilisant les ressources de la voix, de la respiration, du regard et de la gestuelle -Différencier le dialogue dans un texte théâtral du dialogue dans un texte narratif - Improviser de courtes scènes sur des thèmes familiers. Compétence 3 -Retracer la trame d'une saynète : intrigue, actions - Préparer une fiche de lecture d'une saynète - Écrire une saynète à partir d'un événement comique. Attitudes - S'identifier à un personnage. - S'engager dans une action de collaboration avec les autres.	- Le lexique lié au texte théâtral : chute, réplique, tirade, scène, monologue, didascalies, intrigue, etc. - Les caractéristiques du texte théâtral : scène, réplique, personnages, dialogue, monologue et didascalies... - Les spécificités d'une saynète : situation (lieu, début...), chute, comique - La tonalité : les formes du comique : de geste, de mots.	pour la production d'une saynète -Travailler en équipe pour un projet de rédaction d'une saynète.	phénomène social ou culturel haïtien ou francophone. Pour ce faire, les élèves choisissent un thème. Ils la présentent ou la jouent devant les élèves de l'école et devant les parents, à l'occasion d'une activité culturelle. - Choisir les productions à insérer dans le portfolio.
Critères d'évaluation - Jeu expressif d'une saynète (articulation, intonation adaptée, respect des prises de parole...) - Analyse correcte de la trame d'une saynète - Respect des règles d'écriture d'une saynète - Emploi correct des formes linguistiques (grammaticales et lexicales) - Cohérence de la production - Originalité de la production.			

COMPETENCES CIBLEES : C1, C3 UA16 : LIRE ET INTERPRETER LES MESSAGES DES MEDIAS : LIRE UN ARTICLE DE PRESSE, LIRE UNE INTERVIEW, UNE PUBLICITE		
SAVOIR-FAIRE ET ATTITUDES	SAVOIRS ET CONTENUS	
Compétences 1 et 2 - Identifier les différents types de médias : la presse écrite imprimée et en ligne (cyberpresse), la radio, la télévision - Différencier les différents types d'articles : brève, reportage, compte rendu, interview - Identifier les différentes informations d'une interview à partir de l'écoute - Reformuler les principales informations d'un article de journal lu en français ou en créole. - Identifier à partir d'indices les messages de médias à travers les articles de presse, l'internet, la radio/TV en Haïti et dans les sociétés francophones - Sélectionner les informations sur le web, confronter différentes sources. - Analyser les caractéristiques des publicités sur des sites d'information et de la presse écrite imprimée - Décrire le fonctionnement d'une encyclopédie collaborative (outils numériques	LINGUISTIQUES ET TEXTUELS	CULTURELS ET METHODOLOGIQUES
	- Rappel : le schéma de la communication - La phrase emphatique - Les adverbes en « ment » de manière - L'expression des relations : de but (pour, afin de, pour que), d'explication ou de cause ; de conséquence ou de conclusion - Le lexique relatif au dispositif médiatique et à la médiation - Le lexique français et le lexique créole relatifs aux médias : hebdo, quotidien, magazine, rubriques, médiation, termes techniques ou spécialisés	- Les types de médias en Haïti et les langues utilisées - Les caractéristiques d'un journal : rythme de parution, contenu général ou spécialisé, zone de diffusion - La démarche relative à la lecture et l'interprétation des messages des médias formulés en créole ou en français - La démarche de mutualisation des informations dans un travail collaboratif
	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS - Création par les élèves de publicité avec un slogan en s'inspirant de la lecture de 3, 4 publicités. Pour ce faire, choisir un objet (un produit de beauté, un site touristique, une plage...) Puis, formuler un slogan attractif et choisir une image. Enfin, rédiger la publicité en étant persuasif. - Choisir un sujet d'actualité et croiser l'information sur différents sites pour faire ressortir les ressemblances et les différences - Un élève joue le rôle de présentateur d'une émission télévisée (un jeu de culture générale) et les autres élèves représentent les téléspectateurs qui suivent attentivement les messages et participent au jeu. - Réalisation d'un projet Produire une page, un article sur Wikipédia. Les élèves rédigent la page d'un personnage haïtien ou français (témoin d'un moment d'histoire, un écrivain) ou la page d'une plante haïtienne à partir des informations de leur livre d'histoire ou de sciences. Pour ce faire, consulter les tutoriels sur la création de la page et tenir compte de 3 moments : 1. création d'un compte classe, pour tous les élèves ; 2. préparation du brouillon : plan, infobox, informations...	

collaboratifs) en ligne et se questionner sur la fiabilité de ces sources.	- Quelques caractéristiques des médias : presse écrite, papier/cyberpresse, radio, télévision, ressources en ligne... - Les caractéristiques d'un article de presse. - Les caractéristiques d'un texte publicitaire		3. publication de l'article dans la partie encyclopédique : rédaction, mise en page, citation des sources... Ce texte peut être adapté à la presse écrite imprimée pour être publié sous le titre de création d'élèves.
Compétence 3 - Écrire un article papier et en ligne - Écrire/réécrire une publicité sur un produit local - Reformuler à l'écrit un message écouté en créole ou français - Préparer un questionnaire pour réaliser une interview			
Attitudes - Se comporter en cybercitoyen responsable - Développer son esprit critique - Faire preuve d'ouverture d'esprit			
Critères d'évaluation : - Adéquation de la production aux caractéristiques du type de production - Cohérence des idées - Utilisation correcte des formes grammaticales et lexicales - Originalité de la production orale ou écrite			

COMPETENCES CIBLEES : C1, C2, C3		
UNITE 17 : LIRE ET PRODUIRE UN RECIT BIOGRAPHIQUE, UN RECIT DE VIE, UN JOURNAL INTIME		
SAVOIR-FAIRE ET ATTITUDES	SAVOIRS ET CONTENUS	
Compétences 1 et 2 - Écouter un journal enregistré ou présenté par un élève et noter les principaux faits racontés - Reprendre des événements en utilisant ses propres mots, pour vérifier leur compréhension - Prendre la parole pour présenter deux ou trois épisodes de son journal de la veille - Raconter oralement 2 ou 3 étapes marquantes de la vie d'un chanteur ou d'un artiste - À partir d'images, décrire oralement le parcours de la vie d'une personne - Évoquer ses souvenirs à partir d'une information écoutée. - Identifier les principaux événements de la vie mis en avant par un narrateur qui raconte sa propre vie (autobiographie) - Faire correspondre le ou les événements évoqués aux sentiments et aux effets provoqués - Différencier l'époque de ces événements et le moment où ils sont racontés - Repérer et utiliser les marques de la	LINGUISTIQUES ET TEXTUELS	CULTURELS ET MÉTHODOLOGIQUES
	- Les verbes d'action et les verbes d'état - L'imparfait et ses valeurs (valeur descriptive et valeur itérative) - Le passecomposé - L'expression de l'antériorité et de la postériorité - Les mots et expressions marquant la subjectivité (pronoms je/nous.)	-Savoirs culturels liés aux thèmes retenus pour les textes de lecture Ex. les métiers - Mobilisation des connaissances sociales et culturelles pour décrire ou raconter des personnages réels ou imaginaires
	- Le lexique relatif aux sentiments : joie, peine, colère... - Le lexique de certains métiers courants	- Planification de la production d'une biographie ou d'un journal intime (recherches d'informations, organisation de ces informations). - Dans la compréhension et la production d'un récit
	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS	
	- Écrire un journal intime à propos d'événements marquants de la classe. - Présenter devant sa classe le résumé d'une autobiographie lue à la bibliothèque ou sur internet. - Rédiger un questionnaire à utiliser auprès d'un professionnel pour s'informer des étapes de sa vie professionnelle. Utiliser les réponses pour rapporter oralement à la classe les indications sur ce professionnel - Réaliser un projet : nommer les rues par des noms de personnes célèbres au lieu des numéros et indiquer de brèves informations sur leur biographie. Situation : « les rues de votre quartier n'ont pas de noms, mais des numéros. Le maire a décidé de donner un nom d'une personnalité célèbre décédée. Votre club de l'environnement de l'école fait une proposition en donnant des noms aux 5 rues proches de votre école. Préparez 5 fiches à envoyer à la mairie, pour présenter les 5 personnalités. »	

présence du narrateur ou de l'auteur Distinguer un passage narratif d'un passage descriptif dans ce récit de vie. - Identifier et reformuler les informations sur l'auteur de l'autobiographie. Compétence 3 - Chercher des informations à utiliser dans une biographie professionnelle (pour un métier donné) - Préparer un questionnaire pour avoir des informations sur la vie d'une personne : un artisan, une sportive... - Développer une ou deux étapes de vie en s'identifiant à une personne dont on a présenté la biographie - Insérer des éléments descriptifs dans le récit de la vie d'une personne. - Utiliser des notes prises en français ou en créole pour rédiger la biographie d'une personne.	- L'organisation d'un récit de vie ou d'une biographie : nom, date de naissance, principales étapes de la vie, principales actions réalisées, certaines qualités ou défauts.	de vie, mobilisation des ressources relatives à la narration et à la description, et en même temps à celles de l'expression d'un avis.	
Attitudes - Respecter la vie privée des personnes présentées - Se faire une idée du récit en l'écoutant globalement (une première lecture)			
Modalités d'évaluation : - Présentation correcte des éléments biographiques - Utilisation correcte des outils linguistiques (phonétiques et grammaticaux) - Utilisation correcte du lexique des sentiments - Cohérence de la production - Originalité de la production.			

COMPETENCES CIBLEES : C1, C2 C3

UNITE 18 : LIRE UNE NOUVELLE

SAVOIR-FAIRE ET ATTITUDES	SAVOIRS ET CONTENUS		SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS
Compétences 1 et 2 - Situer oralement l'œuvre dans son contexte général : l'auteur, l'époque, le lieu, - Faire des hypothèses sur le thème de la nouvelle à lire à partir du titre, de la couverture (la 1^{re} et la 4^e), d'une illustration puis vérifier le bien-fondé de ses hypothèses - Présenter l'évolution du personnage principal à travers la nouvelle à partir de : son identité, sa description, ses relations avec les autres, son parcours, sa situation à la fin de la nouvelle. - Donner son avis sur les personnages, le sujet général, le début, la fin de la nouvelle, du roman Analyser des passages-clés de l'œuvre - Présenter oralement une fiche de lecture d'une nouvelle préalablement rédigée Compétence 3 - Faire un résumé de la nouvelle, - Analyser à partir de des caractéristiques relevées : structure,	LINGUISTIQUES ET TEXTUELS	CULTURELS ET MÉTHODOLOGIQUES	- Préparer une fiche de lecture d'une nouvelle lue (par exemple à la bibliothèque du collège ou sur internet) puis 3 ou 4 élèves seront choisis pour présenter leur fiche à l'ensemble de la classe. Des élèves peuvent choisir des nouvelles en créole et les présentent en français. - Rédiger par groupes une nouvelle, en atelier d'écriture. -Créer un carnet de lecture : Fichenouvelle : titre, auteur, date de publication, personnages principaux, intrigue, dénouement... Fiche d'identité d'un personnage. Les élèves échangent leurs fiches et les évaluent en argumentant L'enseignant attire leur attention sur la diversité des interprétations. - Choisir les productions à insérer dans le portfolio.
	- L'imparfait, le plus-que-parfait - L'accord du participe passé des verbes pronominaux -Le gérondif, le participe présent, l'adjectif verbal - Les temps du récit (rappel) :	Exemples de nouvelles à proposer, d'auteurs francophones (haïtiens, antillais, français et africains) - Thèmes relatifs à la nouvelle choisie	
	- Subordonnées circonstancielles de temps et de cause - Conjonctions de subordination de temps et de lieu	- Adoption d'une démarche de préparation d'une fiche de lecture	
	- Des éléments de contexte : titre, couverture, brève biographie de l'auteur, date de parution ou de publication, édition,		

intrigue et narration, espace/temps, personnages - Préparer une fiche de lecture de la nouvelle - Participer à l'atelier d'écriture d'une nouvelle brève.	intrigue, - Les caractéristiques de la nouvelle : structure, intrigue et narration, espace/temps, personnages		
Attitudes - Développer son imaginaire à travers la fiction - Avoir une vue d'ensemble sur une œuvre intégrale - Avoir le goût de la lecture - Développer l'autonomie de la lecture	- Le schéma d'un récit comportant des retours en arrière et des anticipations		
Critères d'évaluation - Analyse correcte de la structure et des actions dans une nouvelle - Emploi correct des formes grammaticales et lexicales - Adéquation de la production aux règles d'écriture d'une nouvelle - Cohérence de la production - Originalité des idées.			

COMPETENCES CIBLEES : C1-C2-C3

UA.19. LIRE, DECRIRE UNE ŒUVRE : BANDE DESSINEE, TABLEAU DE PEINTURE, SCULPTURE...

SAVOIR-FAIRE ET ATTITUDES	SAVOIRS ET CONTENUS		SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS
Compétences 1 et 2 - Comprendre les codes et les conventions de la bande dessinée : le sens de la lecture, le héros, le rôle et les différents styles des bulles, les différents plans, le vocabulaire... - Jouer une séquence d'une bande dessinée - Reformuler le message principal d'une bande dessinée - Identifier la succession d'actions dans une bande dessinée - Distinguer différentes œuvres artistiques - Décrire le message véhiculé dans une œuvre d'art vue au musée ou sur photo : un tableau de peinture, une sculpture... - Apprécier un tableau de peinture, le dessin d'une sculpture en exprimant ses émotions - Identifier le courant artistique/esthétique auquel appartient une œuvre d'art - Différencier une peinture réaliste d'une peinture surréaliste Compétence 3 - Transformer en récit une séquence d'une bande dessinée - Rédiger une suite à une bande dessinée	LINGUISTIQUES ET TEXTUELS - L'expression des sentiments, des sensations - Les subordonnées circonstancielles de manière - La concordance des temps - Les registres de langue - Les figures de style : l'hyperbole - Le lexique de la bande dessinée : bande, bulle, vignette, planche, case, dessinateur, angles de vue... - Le lexique se rapportant à la peinture	CULTURELS ET METHODOLOGIQUES - La sélection d'œuvres d'art issues de la culture haïtienne ou francophone - Exemples de bandes dessinées à étudier - Exemples d'œuvres d'art à étudier. - Les trois étapes d'analyse d'une œuvre : présentation, description formelle de ce qui est visible ; ; interprétation en donnant du sens à partir des éléments suggérés par l'œuvre - Réinvestissement des acquis langagiers dans les disciplines artistiques	- Jouer une bande dessinée - L'enseignant propose des dessins mélangés de bande dessinée à remettre en ordre pour créer une histoire cohérente. - Il distribue dans une enveloppe les différentes vignettes découpées dont on a enlevé le texte et les points. En sous-groupes, faire reconstituer la bande dessinée en collant les vignettes dans l'ordre sur une affiche. Après l'affichage, susciter les commentaires et les justifications pour les différences. - Organiser la classe en des groupes de 3, 4 élèves. Observer une peinture ou une sculpture vue au musée ou en image, en classe. Décrire l'œuvre en respectant les éléments de la fiche méthode d'analyse d'une œuvre ; faire une brève présentation de l'artiste ; préciser le contexte historique ; déterminer le courant artistique ; exprimer son avis argumenté sur l'œuvre picturale ou sculpturale. - Concours de création d'une bande dessinée par l'ensemble de la classe. La classe est divisée en 2 groupes. Sur un thème précis « sensibilisation à la non-violence », par exemple, ils produisent chacun une bande dessinée en respectant un cheminement général : scénario - recherche graphique - mise en page - crayonné - ancrage - mise en couleur. - Faire un compte rendu de la visite d'une exposition à partir de photos présentées en classe, vue dans une

- Produire une séquence d'une bande dessinée - Décrire une œuvre d'art en fonction des procédés, des éléments énoncés oralement - Décrire un tableau de peinture, sculpture en se basant sur une problématique d'analyse (Pourquoi ce choix ? Quel est son intérêt ?) - Analyser les effets produits par une œuvre d'art - Présenter une œuvre d'art à partir d'une fiche méthode	- Les caractéristiques de la bande dessinée : codes et conventions, dialogue avec explication progressive - Les caractéristiques d'une peinture : lumière, différents plans, couleur... - Les caractéristiques d'une sculpture		galerie ou sur internet (visite virtuelle) - Proposer la bande dessinée comme support pour apprendre à lire et écrire à des membres de leur famille de leur communauté en situation d'analphabétisme. - Choisir les productions à insérer dans le portfolio.
Attitudes - Développer le goût de l'art - Affirmer une identité artistique - Développer l'autonomie de la lecture - S'ouvrir sur les modes d'expression artistique des autres Critères d'évaluation : - Adéquation de la production et aux caractéristiques du type de production - Interprétation pertinente d'une œuvre - Cohérence des idées - Utilisation correcte des formes grammaticales et lexicales - Originalité de la production orale ou écrite			

COMPETENCES CIBLEES : C1, C2, C3

UNITE 20 : LIRE DES SUPPORTS DOCUMENTAIRES A CARACTERE FONCTIONNEL, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

SAVOIR-FAIRE ET ATTITUDES	SAVOIRS ET CONTENUS		SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS
	LINGUISTIQUES ET TEXTUELS	CULTURELS ET METHODOLOGIQUES	
Compétence 1 - Situer un support documentaire par rapport aux conditions de son écriture : thème, auteur, public, but... -Extraire les principales informations à partir de la visualisation d'un court documentaire à la télévision, projeté en classe ou dans un autre cours ou bien sur un site internet spécialisé - Prendre des notes en écoutant un documentaire - Utiliser ces notes pour présenter un court exposé - Présenter à l'oral un documentaire en explicitant les supports à caractère scientifique et technique utilisés. Compétences 2 et 3 - Lire et analyser les supports qui accompagnent les textes scientifiques ou techniques (graphiques, tableaux, schémas, images, son) -Identifier les caractéristiques génériques des différents documents étudiés (articles de presse	- Les procédés de reprise - Les verbes d'état et l'attribut du sujet -Les effets de sens : dénotation et connotation - La phrase impérative (suite) - La phrase impersonnelle -Les préfixes et les suffixes dans le vocabulaire scientifique - Les marques typographiques : parenthèses, les deux points, les italiques - Le lexique relatif au thème des supports documentaires, scientifiques et techniques - Les paronymes : événement/avènement ; altitude/attitude - Les homophones : leurs, l'heure, leur - Les types de supports non textuels et leurs principales caractéristiques : image, carte, tableau, schéma,	- Thèmes en rapport avec les textes choisis - La pratique d'une lecture en lien avec d'autres disciplines (histoire, géographie, technologie...) - Croisement des informations de documents associant plusieurs supports (image, tableau, texte, schéma) pour en construire du sens - Enrichissement de son lexique par l'utilisation du dictionnaire et d'autres outils en version papier ou numérique : différents types de dictionnaires et d'outils numériques - Mobilisation des supports adéquats par rapport à la discipline - Démarche d'une lecture sélective des informations utiles à une recherche ou à un projet - Réinvestissement en français des notions apprises dans d'autres disciplines - Réinvestissement dans d'autres disciplines des formes linguistiques et	- Préparer un questionnaire sur une image projetée dans la classe (ex. photographie de la terre vue de l'espace) - Proposer 3 ou 4 photographies pour décrire un paysage en utilisant des technologies numériques pour enregistrer voix, associer sons, textes et images sur un sujet donné (ex : conséquences des déchets toxiques sur le paysage). - Par groupes de 3 ou 4 élèves, analyser, interpréter et organiser les informations proposées en fonction du thème ou de la discipline, puis produire un schéma accompagné d'un commentaire - Réaliser un court documentaire en associant différents supports sur un thème d'une autre discipline. - Par groupes de 3 ou 4 élèves, effectuer des recherches sur l'actualité scientifique ou technique, en utilisant une encyclopédie, des magazines, des sites et faire un compte rendu sur un sujet défini, par exemple : la mode, les nouveaux métiers, le changement climatique...

scientifique, essai, textes documentaires) - Identifier la complémentarité d'informations présentées sous des formes différentes (textes, graphes, tableaux, schémas) - Rédiger un texte documentaire utilisant différents supports sur un thème d'une autre discipline Attitudes -Favoriser une ouverture culturelle/interculturelle et une culture générale scientifique - Se positionner avec objectivité - Exercer son esprit critique - Savoir mettre en relation divers types de supports	graphie, etc. - L'organisation d'un document composite - La démarche scientifique : observation, analyse, formulation	des démarches de lecture des supports documentaires.	- Préparer des fiches thématiques sur 2 ou 3 sujets retenus. - Préparer un guide touristique relatif à un site historique ou à un pays. - Choisir les productions à insérer dans le portfolio.
Critères d'évaluation : - Adéquation de la production et aux caractéristiques du type de production - Exactitude des contenus relatifs au thème de la production - Cohérence des idées - Utilisation correcte des formes grammaticales et lexicales - Originalité de la production orale ou écrite			

COMPETENCES CIBLEES : C1, C2, C3

UNITE 21 : COMPRENDRE ET JUSTIFIER UNE POSITION, UN POINT DE VUE : CLARIFIER SON POINT DE VUE, ANALYSER UN DEBAT A LA RADIO/TELEVISION, CRITIQUER UNE IDEE.

SAVOIR-FAIRE	SAVOIRS ET CONTENUS		SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS
Compétence 1 - Repérer les indices de la communication orale à partir d'un débat à la radio ou à la télévision : qui parle ? A qui ? Ont-ils des opinions différentes ? - Identifier le thème du débat et les deux points de vue opposés - Relever les moyens utilisés par chacun pour exprimer et défendre sa position, ses propos - Présenter son point de vue en respectant les tours de parole et en utilisant des arguments pour défendre sa position - Illustrer son discours à l'aide d'exemples, d'anecdotes. - Présenter un bref exposé pour défendre un point de vue Compétences 2 et 3 - Comparer deux points de vue opposés pour en relever les différences - Reformuler les arguments énoncés dans une prise de position dans un texte (article, essai, discours politique, lettre, etc.) - Relever et analyser les éléments qui constituent la	LINGUISTIQUES ET TEXTUELS - Les marques de subjectivité (modalisateurs) : verbes d'opinion, adverbes et locutions adverbiales d'affirmation, de négation et de doute, - Les procédés de l'argumentation - Les procédés de reprise : les marques de cohérence - Le mode conditionnel - L'expression des relations logiques de concession, d'opposition - Le lexique relatif à la prise de position et au jugement : termes mélioratifs ou péjoratifs ; affectifs ou agressifs.	CULTURELS ET METHODOLOGIQUES - Des thèmes possibles : le travail des enfants, les traditions/les croyances, l'art, la musique... - La préparation de la prise de parole et de la participation au débat - La préparation d'un plan relatif à l'argumentation : expliciter l'opinion à défendre, choisir les arguments, illustrer par des exemples	- Réagir et faire des commentaires à propos d'un débat télédiffusé ou en classe - Retranscrire une discussion après un match de football, en mettant en relief les réactions opposées, les arguments et les contre-arguments ; exprimer son point de vue personnel en l'argumentant. - Donner son propre avis sur un article de journal ou un essai sur un thème d'actualité controversé ; échanger entre deux groupes ou plus, ayant des avis opposés, - Confronter les points de vue et les arguments ou exemples utilisés. - Choisir les productions à insérer dans le portfolio.

façon dont chaque personne défend son opinion : idée défendue, arguments et illustrations - Présenter son point de vue sur une situation sociopolitique en utilisant une démarche de défense de son point de vue : adhérer, défendre, confronter, réfuter,	- Les différences entre fait et opinion - L'organisation et les caractéristiques d'un texte argumentatif.		
Attitudes - Évaluer le degré de conviction affichée par l'émetteur - Évaluer le degré de pertinence d'une position, d'un point de vue - Faire preuve d'esprit critique et d'autonomie.			
Critères d'évaluation : - Adéquation de la production aux caractéristiques d'une argumentation - Cohérence des idées - Utilisation correcte des formes grammaticales et lexicales - Originalité de la production orale ou écrite			

COMPETENCES CIBLEES C2, C3
UNITE 22 : LIRE UNE PIECE DE THEATRE

SAVOIR-FAIRE ET ATTITUDES	SAVOIRS ET CONTENUS		SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS
Compétences 1 et 2 - Reconnaître les caractéristiques d'une pièce de théâtre par rapport aux autres genres étudiés. - Décrire l'organisation générale d'une pièce de théâtre. - Décrire les différentes composantes d'une pièce de théâtre : le nœud, le dénouement. - Présenter le héros (l'héroïne), ses rôles, son évolution dans la pièce, - Présenter les autres personnages, leurs rôles, les relations entre eux - Donner son avis sur un (des) personnage(s) - Analyser des scènes-clés de l'œuvre - Présenter oralement une fiche de lecture, préalablement rédigée, d'une pièce de théâtre, - Apprendre un rôle et le jouer, dans une scène de la pièce étudiée - Mettre en scène un acte ou une scène de théâtre. Compétence 3 - Établir globalement la différence entre comédie et tragédie. - Faire un résumé de la pièce	LINGUISTIQUES ET TEXTUELS - Le discours direct/indirect - Les verbes impersonnels. - Les verbes de parole - Les locutions prépositionnelles (au bord de, loin de, près de) - Les mots composés	CULTURELS ET METHODOLOGIQUES - Choix d'auteurs haïtiens, français, antillais ou africains accessibles d'Haïti	- Préparer une fiche de lecture d'une pièce de théâtre étudiée. - Préparer la mise en scène d'un acte ou d'une pièce ; le (la) jouer dans le cadre d'un club de théâtre du collège - Choisir des élèves pour jouer la scène première, de l'acte premier d'une pièce française ou francophone. Deux ou trois élèves jouent les rôles de cette scène ; les autres élèves suivent attentivement le déroulement de la lecture ; ils donnent leurs avis argumentés sur la lecture théâtrale de leurs camarades. - Réalisation d'un projet : organiser une compétition théâtrale entre deux classes du collège, qui portera sur les œuvres écrites et jouées par les élèves eux-mêmes. Cette activité doit se dérouler en trois étapes : Étape 1 : la rédaction d'une courte pièce. Étape 2 : préparation de la mise en scène Étape 3 : représentation de la pièce devant un public de parents, du corps professoral, d'élèves et de personnes de l'administration. - Choisir les productions à insérer dans le portfolio.
	- Le lexique théâtral (rappel et suite) : acte, scène, nœud, dénouement, réplique, didascalies, aparté, tragédie, comédie, - Les figures de style : la gradation, l'euphémisme.	- Démarche de préparation de la représentation d'une scène : description du décor, des costumes... - Préparation à la mise en scène d'une pièce de théâtre.	

- Préparer une fiche de lecture de la pièce - Écrire une scène de théâtre.			
Attitudes - S'identifier au personnage (se mettre à sa place) dans le rôle joué. - S'engager dans une action de collaboration avec les autres.			
Critères d'évaluation : - Exactitude des savoirs sur les caractéristiques d'une pièce de théâtre - Respect des règles d'écriture d'une scène - Jeu expressif (représentation) d'une scène de théâtre (articulation, intonation adaptée, respect des répliques...) - Emploi correct des formes linguistiques (grammaticales et lexicales) - Cohérence de la production - Originalité de la production.			